

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MESRI)**

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO DIOULASSO (UPB)

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL (IDR)



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Présenté en vue de l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

OPTION : SOCIOLOGIE ET ECONOMIE RURALES

THEME :

**ANALYSE DE LA GESTION DU TEMPS
D'OCCUPATIONS ET DE SON INCIDENCE SUR LES
REVENUS DES FEMMES DE SAMOROGOUE AU
BURKINA FASO**

Présenté par TRAORE Aïssiata

Maître de stage

**M. Gaspard VOGNAN
Agro-économiste**

Directeur de mémoire

**Dr Jacques THIAMOBIGA
Enseignant chercheur**

N°..../...2016/SER

Juin 2016

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE BOBO DIOULASSO (UPB)

INSTITUT DU DEVELOPPEMENT RURAL (IDR)



MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Présenté en vue de l'obtention du

DIPLOME D'INGENIEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

OPTION : SOCIOLOGIE ET ECONOMIE RURALES

THEME :

**ANALYSE DE LA GESTION DU TEMPS
D'OCCUPATIONS ET DE SON INCIDENCE SUR LES
REVENUS DES FEMMES DE SAMOROGOUAN AU
BURKINA FASO**

Présenté par **TRAORE Aïssiata**

Maître de stage

M. Gaspard VOGNAN
Agro-économiste

Directeur de mémoire

Dr Jacques THIAMOBIGA
Enseignant chercheur

N°..../...2016/SER

Jun 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
RESUME	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: REVUE DE LITTERATURE.....	5
1.1. EMPLOI DU TEMPS DE LA FEMME	5
1.2. ACTIVITES ET OCCUPATIONS DES FEMMES	5
1.3. SOURCES DE REVENUS DES FEMMES.....	8
1.4. PARTICIPATION DE LA FEMME DANS LES CULTURES MONETAIRES.....	8
1.5. PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES CULTURES VIVRIERES ET MARAICHERES.....	10
1.6. PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES FILIERES FRUITS ET LEGUMES	11
CHAPITRE II: METHODOLOGIE	12
2.1. CADRE DE L'ETUDE.....	12
2.2. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	12
2.3. COLLECTE DES DONNEES	16
CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION	19
3.1. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES FEMMES ENQUETEES	19
3.2. ACTIVITES DES FEMMES	22
3.3. EVALUATION DES REVENUS DE LA FEMME.....	32
3.4. ETATS DES RICHESSES DE LA FEMME	37
3.5. REVENU DE LA FEMME ET SEUIL DE PAUVRETE.....	40
3.6. DISCUSSION	42
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	45
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNEXES	A

A

mes parents TRAORE DRISSA et TRAORE

FATOUMATA,

pour tous les sacrifices consentis pour mon

éducation !

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent document a été possible grâce aux soutiens et aux conseils de nombreuses personnes auxquelles nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance.

Nous remercions particulièrement:

- le président de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- les responsables et les enseignants de l'Institut du Développement Rural pour avoir assuré notre formation ;
- le Docteur Bazoumana KOULIBALY, chef de Programme Coton, pour nous avoir acceptée dans sa structure ;
- le Docteur Jacques THIAMOBIGA, notre directeur de mémoire, pour avoir assuré notre encadrement technique;
- Monsieur Gaspard VOGNAN, notre maître de stage, pour avoir suivi de près notre travail et créé les conditions nécessaires pour la réalisation de ce document ;
- Monsieur Marcel OUATTARA, pour sa contribution à l'élaboration de ce document ;
- Mesdames Alidiata SANOU et Irène SOME au secrétariat du Programme Coton pour leur accueil chaleureux;
- nos co- stagiaires et à tout le personnel du Programme Coton pour leurs collaborations de tout genre;
- tous les étudiants de la promotion 2011-2012 de l'IDR pour leurs collaborations durant ces années de formation;
- nos aînés de l'IDR Malamine OUATTARA, Oumarou SOW, Bienvenue ZOMA, pour leurs conseils et leurs contributions à la correction du mémoire ;
- nos camarades du Centre Agricole Polyvalent de Matroukou pour leurs collaborations et leurs contributions dans la correction du mémoire;
- nos camarades Maminata BARRO, Zakaliya DEMBELE, Souleymane GANAME, Djenèbou TRAORE et Soumaïla ZONGO pour leurs collaborations ;
- toute ma famille et ma belle-famille pour m'avoir accompagnée et soutenue tout le long de mes études.

Merci à tous pour tous les sacrifices consentis.

QUE DIEU VOUS BENISSE TOUS !

SIGLES ET ABREVIATIONS

Bt	<i>Bacillus thuringiensis</i>
BAD	Banque Africaine de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFCOD	Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MPF	Ministère de la Promotion de la Femme
ESOP	Entreprises de Service et Organisations des Producteurs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Francophone de l'Afrique
IDR	Institut de Développement Rural
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
PCD	Plan Communal de Développement
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RONGEAD	Réseau non gouvernemental sur l'agroalimentaire, le commerce, l'environnement et le développement
SPAAA	Suivi des politiques alimentaires et agricoles en Afrique
SOFITEX	Société burkinabè des fibres textiles
SOCOMA	Société cotonnière du Gourma
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UPB	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
UNPCB	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina Faso
UNAPROSEB	Union Nationale des Producteurs de Sésame burkinabè

LISTE DES TABLEAUX

	<i>Pages</i>
Tableau 1 : Répartition du temps selon les principales activités et l'âge des femmes.....	24
Tableau 2 : Répartition journalière et mensuelle des activités des femmes.....	25
Tableau 3 : Temps consacré aux travaux champêtres.....	28
Tableau 4 : Répartition de la main d'œuvre dans les exploitations cotonnières.....	30
Tableau 5 : Revenus de la femme	33
Tableau 6: Comparaison du revenu des femmes en fonction des différentes activités.....	34
Tableau 7: Comparaison du revenu agricole en fonction des différentes spéculations	35
Tableau 8: Corrélation entre la superficie et le revenu agricole des femmes	35
Tableau 9: Cheptel et équipements en fonction des types d'activités.....	38
Tableau 10 : Estimation de la richesse en fonction du type d'activité.....	39
Tableau 11: Estimation de la richesse par tranche d'âge	40

LISTE DES FIGURES

	<i>Pages</i>
Figure 1 : Situation géographique de Samorogouan	13
Figure 2 : Age des femmes.....	19
Figure 3 : Niveaux d’instruction des femmes enquêtées	20
Figure 4: Accès des femmes aux équipements agricoles	21
Figure 5 : Occupations des femmes aux tâches domestiques	23
Figure 6 : Répartition du temps d’occupation pour des activités agricoles de la femme.....	26
Figure 7 : Principales spéculations des femmes.....	27
Figure 8: Répartition du cheptel des femmes enquêtées	31
Figure 9 : Répartition des activités en rapport avec le commerce	32
Figure 10: Emploi des revenus des femmes.....	36
Figure 11: Répartition de la valeur des récompenses selon le type d’activité	37
Figure 12 : Comparaison du revenu en fonction du seuil de pauvreté par type d’activit	41

RESUME

Le temps des femmes est reparti entre les activités domestiques et les activités productives. Au plan domestique, elles assurent l'entretien des ménages, l'alimentation de leurs familles, l'éducation des enfants, etc. Au niveau économique, elles s'investissent dans l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits agro-alimentaires et le petit commerce qui leurs procurent un certain revenu, qu'elles emploient pour contribuer à la prise en charge de leurs besoins et de celui de leurs familles. Malgré ces occupations, le temps d'occupations de la femme reste peu connu, sinon imprécis. Notre étude a eu pour objectif d'analyser l'incidence du temps d'occupation de la femme sur son revenu. L'analyse des données collectées auprès de 80 femmes, responsables de parcelles, dans la commune de Samorogouan et traitées avec le logiciel XLSTAT version 2007 a permis d'avoir les résultats suivants. Les femmes consacrent par jour : 3,3 heures aux travaux champêtres du mari ; 1,5 heures aux travaux champêtres personnels ; 1,5 heures aux activités économiques et 3,2 heures aux travaux ménagers ; 0,7 heure à l'entretien des enfants et 0,6 heure à leurs propres soins.

L'activité agricole contribue à hauteur de 49,62 % au revenu total. La pratique des activités secondaires améliore le revenu des femmes, avec un avoir additionnel de 81 079 FCFA par an. Ainsi, celles qui font le commerce et l'activité agricole ont un revenu moyen de 160 950 FCFA par an. Tandis que celles qui ne font que l'activité agricole seule, ont un revenu moyen annuel de 79 871 FCFA. Les revenus obtenus sont alloués aux dépenses d'alimentation, d'habillements, de santé et aux besoins des enfants. C'est dire donc que les femmes de Samorogouan gèrent de manière assez efficace leurs temps d'occupations et leurs revenus au profit de leurs familles et d'elles-mêmes.

Mots clés : femme, revenu, activité agricole, activité domestique, commerce, Burkina Faso

ABSTRACT

The time of the woman is divided between domestic and productive activities. Domestically, they ensure maintenance of households, feeding their families, raising children. Economically, they are involved in agriculture, breeding, processing of food products and small businesses that give it a certain income, which it uses to help support these needs and that of his family. Despite these occupations, the occupation time of women remains little known, if not inaccurate. Our study aimed to analyze the impact of the woman's occupation time on his income. Analysis of data collected from 80 women leaders of land in the municipality of Samorogouan and treated with XLSTAT 2007 version software allowed to have the following results. Women spend per day: 3.3 hours for field work of the husband; 1.5 hours of personal work in the fields; 1.5 hours in economic activities and 3.2 hours on housework; 0.7 hours for the maintenance of children and 0.6 hours in their own care. Agricultural activity contributes 49.62 % to the total income. The practice of secondary activities improves women's income; with an additional 81,079 have FCFA per year. Thus, those who trade and agricultural activity have an average income of 160,950 FCFA per year. While those who are the only agricultural activity, have an average annual income of 79,871 FCFA. Income earned is allocated to expenditure on food, apparels, health and the needs of children. This means therefore that women Samorogouan manage effectively enough time to theirs occupations and their income to their families and themselves.

Keywords: woman, income, agriculture, domestic activity, trade, occupations, Burkina Faso.

INTRODUCTION

L'agriculture est le moteur de la croissance économique et constitue la principale source de subsistance de plusieurs pays du monde, notamment d'Afrique et en particulier du Burkina Faso. Elle procure en plus de la nourriture, des revenus qui permettent aux ménages de se prendre en charge et aussi de favoriser le développement des pays à vocation agricole (MAHRH, 2008 ; BARAKA *et al.* 2015). Au Burkina Faso, l'activité agricole est le principal secteur d'occupation de la population. Elle contribue pour 31 % au produit intérieur brut (PIB) et occupe 85 % de la population (INSD, 2008 cité par LANKOANDE *et al.* 2011). Cependant, cette activité est tributaire des conditions pédoclimatiques. En effet, nous pouvons noter une répartition inégale de la pluviométrie sur l'ensemble du territoire. De plus, la fertilité des sols varie d'une zone à une autre. Le plateau central qui est une zone faiblement arrosée, possède des sols pauvres, tandis qu'au Sud et à l'Ouest, la pluviométrie est acceptable, présentent des sols fertiles (RGPH, 2006). En plus des contraintes climatiques, l'agriculture burkinabè est faiblement mécanisée. En effet, les producteurs agricoles du Burkina Faso sont faiblement équipés (RGA, 2012). Les outils de travail traditionnels sont toujours les plus utilisés. Ce qui influence énormément le niveau de la productivité et notamment les revenus des producteurs.

Avec une population d'environ 17 322 796 habitants, le Burkina Faso est un pays agricole dont 51,8 % de la population est composée de femmes dont la grande majorité (78 %) réside en milieu rural (INSD, 2013). Les femmes sont beaucoup impliquées dans les activités agricoles et constituent l'essentiel de la main d'œuvre dans des exploitations agricoles familiales. Dans les pays en développement, 43 % de la main d'œuvre agricole sont constituées de femmes (FAO, 2011). Durant la saison des pluies, elles mènent plusieurs types d'activités, notamment les travaux domestiques, champêtres, le commerce et la transformation. Les emplois du temps de la femme varient suivant les jours et les périodes de l'année (RGA, 2012). La saison pluvieuse constitue la période d'intenses travaux chez les femmes, compte tenu de la pratique des activités agricoles qu'elles mènent, outre les activités domestiques et commerciales.

Le pays reste l'un des plus pauvres au monde et notamment d'Afrique. L'indice de la pauvreté était de 46,7 % en 2009 avec une forte incidence en milieu rural (INSD, 2013). En 2003, elle était de 52,3 % en milieu rural contre 19,9 % en milieu urbain (INSD, 2003). De plus, les femmes sont beaucoup plus touchées par la pauvreté que les hommes. En effet, selon le

Ministère de la promotion de la femme, 52 % des femmes du Burkina Faso, vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2003 (MPF, 2004). Afin d'améliorer leurs revenus, les femmes s'intéressent de plus en plus à la production agricole et surtout à la production des cultures de rente destinées pour la plupart à l'exportation et qui procurent des revenus importants au producteur (CHALEARD, 2003). Les cultures les plus pratiquées par les femmes sont, entre autres, le petit pois, le soja, le sésame, l'arachide, le niébé, le coton et les cultures maraîchères (RGA, 2012).

Cependant, les femmes productrices exploitent des terres qui ne sont pas généralement de bonne qualité. Elles sont soumises à un régime foncier instable, dû au fait qu'elles sont rarement propriétaires terriennes (FAO, 2011). En plus, elles ne disposent pas de moyens techniques pour mener les activités agricoles. La plupart des services de vulgarisation et d'encadrement s'intéressent plus aux hommes qu'aux femmes. Elles ne disposent pas d'intrants en quantités suffisantes (engrais, semences améliorées, matériel) pour les activités agricoles (FAO, 2011). Elles sont aussi confrontées aux problèmes de prise de décisions, de nonaccès aux facteurs de production, de formation et d'accès au bétail (DEMBELE, 2010 et FAO, 2011). Elles emploient rarement les innovations agricoles, ce qui aboutit à des faibles rendements agricoles, comparativement à ceux obtenus par les hommes (FAO, 2011).

C'est également pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes que le pays a adopté en 1995, la stratégie de promotion de l'égalité de genre, et ce, suite à la quatrième conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing (TOURE, 2008). Depuis lors, des initiatives ont été entreprises en vue de l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes. C'est ainsi que des Fonds d'appuis aux activités rémunératrices des femmes ont été mis en place (MPF, 2004).

Dans le souci de sécuriser leurs revenus, certaines femmes s'investissent dans la transformation artisanale des produits agricoles et forestiers non ligneux. D'autres sont employées dans les unités de transformation à titre de main d'œuvre, (CEFCOD, 2013). Les produits transformés sont le plus souvent les produits forestiers non ligneux (noix de karité, néré, tamarin, etc.), l'arachide, le soja, le sésame (CEFCOD, 2013). Certaines pratiquent la teinture, la vannerie, le tissage, etc. (DEMBELE, 2010).

Des études ont déjà été menées sur les conditions de vie et les journées des femmes, à l'instar de celle de OUEDRAOGO (2012), RGA (2012), DABAT et *al* (2012), OUOBA et *al* (2003), TETO et DOUIDICH (1999), ZALLE (2008) et OUEDRAOGO (1987).

Cependant, ces études ne prennent pas en compte la contribution des cultures de rente à l'amélioration du revenu des femmes et le temps consacré aux différentes activités ainsi que la part contributive de la femme dans les travaux champêtres. Pourtant, la femme demeure constamment occupée dans les exploitations cotonnières. Il est judicieux de se poser les questions suivantes : Quel est le temps consacré par les femmes à la réalisation de chaque type d'activités? Les femmes, au-delà de leurs multiples occupations, peuvent-elles encore trouver du temps pour gérer efficacement les activités génératrices de revenus, en vue d'assurer leur promotion socio-économique? Quel lien y a-t-il entre le revenu et la diversification des activités de la femme ?

C'est dans l'optique de répondre à ces différentes préoccupations, que la présente étude trouve son intérêt et s'articule autour du thème « *Analyse de la gestion du temps d'occupations et de son incidence sur les revenus des femmes de Samorogouan au Burkina Faso* ». La présente étude s'intéresse aux temps consacrés à la réalisation des activités génératrices de revenu, aux revenus et au rôle de la femme dans les exploitations à cultures cotonnières. Au Burkina Faso et particulièrement dans le village de Samorogouan, c'est l'une des premières études concernant le temps d'occupations, les revenus et la contribution des femmes dans les exploitations à production monétaire.

Les objectifs de l'étude

L'objectif global de la présente étude est d'analyser l'incidence du temps d'occupations de la femme sur son revenu.

De façon spécifique, il s'agit de:

- caractériser le temps d'occupation des femmes de Samorogouan ;
- déterminer la part contributive de la femme aux activités agricoles cotonnières du ménage;
- évaluer le revenu et l'accumulation des biens de la femme en fonction des différentes activités agricoles et commerciales.

Les hypothèses de l'étude

L'hypothèse principale de la présente étude est que les activités menées par les femmes, au-delà de leurs multiples occupations, leurs permettent d'améliorer le niveau de leurs revenus.

En fonction des objectifs spécifiques fixés ci-dessus, les hypothèses spécifiques suivantes peuvent être énoncées :

- le temps consacré par les femmes aux activités agricoles est plus élevé que celui consacré aux activités domestiques et commerciales;
- dans la zone de Samorogouan, la contribution de la femme aux activités de production cotonnière est la plus importante ;
- la diversification des activités de la femme, influence positivement le niveau de sa richesse, dans les exploitations à production cotonnière.

Le présent document s'articule autour de trois chapitres dont le premier aborde la revue de la littérature. Le second chapitre porte sur la méthode de travail adopté. Le troisième chapitre est consacré aux résultats et à la discussion.

CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE

1.1. Emploi du temps de la femme

Au Burkina Faso, les femmes rurales mènent plusieurs activités qui sont entre autre les activités domestiques, agricoles, de transformations et commerciales. Leurs emplois de temps sont fonction de l'exécution de ces différentes activités et varient suivant les jours et la période de l'année. Selon OUEDRAOGO (1987), les travaux ménagers occupent 30 % du temps des femmes. Dans les familles polygames, ces dernières se partagent les tâches domestiques (OUOBA et *al.* 2003).

Les femmes sont souvent très chargées et ont par conséquent une journée très longue (FAO, 2011). Le mois de juin correspond à la période d'intenses activités, aussi bien chez les femmes que chez les hommes (RGA, 2012). En effet, cette période correspond au début de la saison hivernale et les femmes doivent associer les travaux champêtres, domestiques et souvent les activités commerciales (RGA, 2012). Elles interviennent dans les travaux champêtres de leurs époux. Elles consacrent leurs temps libres à la réalisation des activités génératrices de revenus, notamment les activités de transformation, le commerce et les activités agricoles dans leurs champs individuels (RGA, 2012). Dans ces conditions, elles ne peuvent pas participer aux séances de vulgarisation et de formation dans le domaine agricole (ROMERO et *al.* 2011).

1.2. Activités et occupations des femmes

1.2.1. Femmes et activités agricoles

Au niveau national, les femmes constituent 52 % des actifs agricoles et jouent un rôle déterminant dans la production agricole (RGA, 2012). Elles interviennent fortement dans les activités agricoles aux côtés de leurs époux. Les superficies emblavées par les hommes sont généralement plus importantes que celles des femmes. Les hommes diversifient davantage leurs productions et mettent surtout l'accent sur les cultures de rente qui rapportent plus de revenus. Ainsi le coton est la principale culture de rente au Burkina Faso (GUISOU et ILBOUDO, 2012) et nécessite plus de main d'œuvre et d'intrants. Sa production se fait sur de grandes superficies et les femmes y sont beaucoup impliquées. Elles participent aux semis, aux sarclages, aux désherbages, aux récoltes et au stockage des récoltes. Elles assurent l'essentiel

de la transformation des produits agricoles bruts en produits consommables et à leurs commercialisations (RGA, 2012).

Elles possèdent de plus en plus des parcelles personnelles qu'elles exploitent pour améliorer leurs conditions de vie. Ainsi sur l'ensemble du territoire, 37,4 % des femmes possèdent des parcelles dont 22,2 % se localisent dans la région des Hauts Bassins (RGA, 2012) où se situe notre zone d'étude. Les femmes constituent l'essentiel de la main d'œuvre dans les exploitations agricoles (BAD, 2015). Malgré les occupations domestiques et ménagères, elles s'intéressent davantage à la production agricole sur des champs individuels, dans le but d'une diversification de leurs sources de revenus, voire l'amélioration de leurs conditions socio-économiques. Elles exploitent de petites superficies avoisinant 0,5 ha en moyenne (OUOBA et al. 2003), sur lesquelles elles pratiquent les cultures vivrières, de rente et aussi les spéculations maraîchères (OUEDRAOGO, 2012). Les cultures qui sont les plus pratiquées par les femmes sont le soja, le souchet, le voandzou, le taro, l'arachide, le riz, le sésame, le coton, le niébé et les cultures maraîchères (RGA, 2012).

De nos jours, les femmes s'intéressent à la culture du sésame et du soja. Selon TRAORE et SON (2009), environ 43 % des producteurs de sésame sont des femmes. Ces récoltes leurs permettent d'engranger des revenus substantiels et constituent par conséquent un moyen de lutte contre la pauvreté (GUISOU et al. 2012 et TRAORE et SON, 2009).

1.2.2. Activités pastorales

Au Burkina Faso, l'élevage est le second secteur d'activités après l'agriculture. Il constitue une importante source de revenus pour les pratiquants (RGA, 2012). Les femmes rurales participent à l'entretien du bétail familial (RGA, 2012). Dans la plupart des ménages ruraux, les femmes possèdent différents types d'animaux. Certaines femmes font l'élevage de volailles, de petits ruminants, de porcs et très peu possèdent des bœufs (OUEDRAOGO, 2012). Elles contrôlent aussi la vente de lait (ROMERO et al. 2011). En effet les femmes constituent 42,7 % des éleveurs tout type confondu (RGA, 2012).

1.2.3. Les activités de transformations des produits

Les femmes sont les principales transformatrices des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux (OUEDRAOGO, 2012). Les produits les plus transformés sont les grains

de néré en soumbala, du beurre de karité, les galettes de niébé, les biscuits de sésame, les brochettes de soja, le dolo à base de sorgho, etc. La fabrication du soumbala est l'activité qui occupe beaucoup de femmes au Burkina Faso (ZALLE. 2008).

Il y a des femmes qui, individuellement ou en groupements transforment des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux (RGA, 2012). C'est le cas des groupements de femmes transformatrices des noix de karité en beurre de karité.

1.2.4. Les activités commerciales

Au Burkina Faso, les activités non agricoles sont en général le commerce et l'artisanat (OUOBA et *al.* 2003). Ces activités procurent aux femmes 28,5 % de leurs revenus (OUOBA et *al.* 2003). En milieu rural, tout comme dans les villes, elles sont nombreuses à faire du commerce, leur activité secondaire.

Beaucoup de femmes assurent la commercialisation des produits agricoles, des cultures maraîchères, des denrées alimentaires et des vêtements. Selon le RGA (2012), 70 % des femmes tirent leurs revenus des activités commerciales. Elles interviennent fortement dans le volet de la collecte, de la transformation, du stockage et de la commercialisation des produits forestiers non ligneux que sont les amandes de karité, les graines de néré et dans une moindre mesure l'anacarde (ROMERO et *al.* 2011 et CEFCOD, 2013).

1.2.5. Les travaux domestiques

Au Burkina Faso, dans la plupart des ménages ruraux, les activités domestiques sont réservées aux femmes et aux jeunes filles (OUEDRAOGO, 2012). Elles constituent une bonne partie de la main d'œuvre familiale. Les femmes s'occupent de l'exécution des travaux ménagers que sont : l'entretien de la famille et de la maison, l'éducation des enfants, la préparation du repas, la vaisselle, la lessive, la recherche d'eau et du bois pour la cuisine (ROMERO et *al.* 2011 et OUEDRAOGO, 2012). La femme est éduquée dans le sens de l'exécution des activités domestiques dès l'enfance. En milieu rural, les femmes sont responsables de la recherche des condiments pour la préparation de la sauce et de la transformation des cultures vivrières pour la préparation du repas.

1.3. Sources de revenus des femmes

Elles pratiquent diverses activités dont les revenus permettent d'améliorer leurs conditions de vie dans le ménage (OUEDRAOGO, 2012). Les revenus sont issus des activités telles que la production agricole, le commerce, l'artisanat, les transformations agro-alimentaires (HOUINSA *et al.* 2013). Elles interviennent aussi dans la réalisation des activités génératrices de revenus, qui représentent pour elles une importante source de revenus.

Les femmes pratiquent les activités agricoles (la production agricole, l'élevage, la transformation agro-alimentaire) et les activités non agricoles que sont l'artisanat, le commerce. Selon le RGA (2012), 40 % des revenus des femmes proviennent des activités agricoles et les 60 %, des activités non agricoles. La fabrication du beurre de karité est une activité qui occupe beaucoup de femmes au Burkina Faso. Cette activité est très importante, compte tenu de sa rentabilité financière et de sa contribution dans la lutte contre la pauvreté (ZALLE, 2008).

1.4. Participation de la femme dans les cultures monétaires

Les femmes interviennent dans les champs des époux, comme main d'œuvre généralement non rémunérées. De plus en plus, elles ont des parcelles pour la pratique des cultures de rente que sont le coton, le sésame et le soja. D'autres s'intéressent également aux cultures vivrières et aux légumineuses.

1.4.1. Le coton

La culture du coton a été introduite au Burkina Faso en 1924. Le coton est la première culture d'exportation du pays. Depuis lors, les superficies emblavées ne font que s'accroître. Ainsi de 1970 aux années 2000, la production de coton a été multipliée par dix (10) (CEFCOD, 2013). La vente du coton contribue à hauteur de 30 % à la formation du produit intérieur brut (TRAORE et SON, 2009). La production cotonnière nationale était estimée à 530 000 tonnes en 2010 et de 760 000 tonnes en 2006 (GUISOU et ILBOUDO, 2012). Le secteur cotonnier est le plus organisé au Burkina Faso. Il existe trois sociétés cotonnières qui contrôlent le marché national à savoir, la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX) à l'Ouest, la Société Cotonnière du Gourma (SOCOMA) à l'Est et la société FASO COTON au centre du pays. Les producteurs de coton bénéficient d'intrants subventionnés, qui profitent également aux cultures vivrières par la technique de la rotation (CHALEARD, 2003).

Selon LANKOANDE et *al.* (2011), la production cotonnière permet de lutter contre la pauvreté. Les populations des zones cotonnières connaissent un niveau de vie plus élevé que celles des autres localités (LANKOANDE et *al.* 2011). Ainsi, les ménages producteurs de coton possèdent plus de biens et réalisent plus d'investissements, grâce aux revenus obtenus de la vente du coton (LANKOANDE et *al.* 2011). La production cotonnière contribue à hauteur de 65 % au revenu monétaire des ménages (LANKOANDE et *al.*, 2011). Il existe aussi, malheureusement, des producteurs de coton qui ne bénéficient de rien en fin de campagne agricole ou qui s'endettent même. Leurs productions n'arrivant pas à couvrir les crédits liés aux intrants des sociétés cotonnières. Ils sont ainsi contraints de vendre une partie de leur production vivrière pour rembourser cette perte.

De plus en plus, les femmes participent à la production cotonnière en exploitant de petites superficies (CEFCOD, 2013). Elles interviennent dans toutes les opérations, exception faites des traitements phytosanitaire (SAMADOULOUGOU, 2004).

1.4.2. Le sésame

Le sésame est la troisième culture d'exportation agricole au Burkina Faso. Il a connu un succès spectaculaire ces dernières années, suite à la baisse du prix du coton sur le marché international (TRAORE et SON, 2009). La filière sésame contribue pour 1 % à la formation du produit intérieur brut du Burkina (TRAORE et SON, 2009). Sa culture permet d'enranger un revenu substantiel et constitue par conséquent un moyen de lutte contre la pauvreté chez la couche la plus marginalisée, constituée en grande partie par les femmes (GUISSOU et *al.* 2012). Les femmes s'intéressent davantage à sa production et représentent 43 % des producteurs (TRAORE et SON, 2009 et GUISSOU et *al.* 2012). Selon le CEFCOD (2013), les producteurs et productrices sont organisés au sein des groupements qui sont réunis au sein de l'Union Nationale des Producteurs de Sésame Burkinabè (UNAPROSEB). Les conditions climatiques sont favorables à la production du sésame et les rendements varient de 300 à 600 kg par ha (CEFCOD, 2013).

Les femmes s'intéressent également à la transformation du sésame en divers produits tels que les biscuits, les pâtes et les huiles (TARAMA, 2010). Elles l'utilisent aussi sous forme de pâte pour la préparation de la sauce. Le sésame est riche en protéine et il est le troisième type d'huile comestible en Afrique, après le coton et l'arachide (SANOGO, 2008). Le tourteau de

sésame contribue également à l'alimentation du bétail et de la volaille. La graine de sésame est un oléagineux riche en éléments minéraux et contient du calcium, du phosphore, du magnésium, du fer, du zinc, du manganèse, du cuivre, et les vitamines E, B1, B2, B3, B6 et B9 (SANOGO, 2008). Ces éléments sont importants voire indispensables pour le bon fonctionnement de l'organisme.

1.4.3. Le soja

La culture du soja a été introduite au Burkina dans les années 1970 (ZONGO, 2013). Les acteurs de la filière ne sont pas très bien organisés. Il existe seulement une union régionale dans la région des Cascades. Dans certaines provinces du pays, il existe des entreprises de service et organisations des producteurs (ESOP) au sein desquelles les producteurs s'organisent pour la production et la commercialisation du soja. Les ESOP accompagnent les producteurs de soja par l'appui technique, la fourniture de semences améliorées et la formation afin d'obtenir une meilleure productivité (ZONGO, 2013). Ainsi, nous avons des ESOP à Léo, à Sissili, à Fada, à Pô, à Diébougou, à Tenkodogo, à Oudalan. Ces ESOP permettent aux femmes de s'intéresser à la production du soja. Le rendement moyen de soja est de 850 kg/ha (ZONGO, 2013). Les femmes exploitent de petites superficies qui leurs permettent de se procurer un revenu. La faiblesse du revenu des femmes s'explique par celle des rendements, liées aux multiples occupations domestiques, à la maîtrise de l'itinéraire technique, à la fertilité des sols et au retard du démarrage de leurs activités agricoles, dû à l'entraide qu'elles font dans le champ du mari.

Le soja a une valeur nutritive très importante. Il est riche en huile et en protéines et est beaucoup utilisé dans la consommation humaine. Il intervient dans la fabrication d'huile alimentaire, de brochettes, de couscous, de fromages, du lait sucré, du soumbala, de la farine infantile, des aliments pour bétail (CEFCOD, 2013). Le tourteau de soja est utilisé pour l'alimentation des petits ruminants et de la volaille.

1.5. Participation des femmes dans les cultures vivrières et maraîchères

Les cultures vivrières constituent l'essentiel de la base alimentaire des populations en Afrique Occidentale et particulièrement au Burkina Faso. Nous avons les céréales (mil, sorgho, maïs), les féculents (igname, patates, manioc et banane) et des légumes (CHALEARD, 2003). Les femmes jouent un rôle très important dans l'atteinte de la sécurité alimentaire (CHARLIE,

2007). Car, elles sont nombreuses à produire aussi les cultures vivrières (OUEDRAOGO, 2012). Elles participent également à la production des cultures maraîchères telles que l'oignon, la tomate, le chou, la carotte, la pomme de terre, la laitue, l'aubergine (OUEDRAOGO, 2012). Les femmes interviennent fortement dans la production des cultures maraîchères. Elles sont également nombreuses dans le secteur de la commercialisation des produits maraîchers.

1.6. Participation des femmes dans les filières fruits et légumes

Les femmes sont faiblement représentées dans la production des fruits, mais elles sont les principales responsables de leurs commercialisations. Les femmes représentent ainsi 3,29 % des propriétaires de plantation d'arboriculture fruitières (RGA, 2012). Compte tenu du fait que les femmes n'ont pas généralement accès à la terre, la pratique de l'arboriculture fruitière, qui est une culture pérenne devient impossible. Sur l'ensemble du territoire national, 37,4 % des femmes sont propriétaires de parcelles (RGA, 2012). Or, la pratique de l'arboriculture nécessite la possession de parcelles.

Conclusion partielle

Les femmes travaillent à longueur de journée. Elles interviennent dans divers secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'élevage, le commerce, la transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux. Pendant la saison pluvieuse, elles cumulent plusieurs activités. Ces activités varient suivant les jours et les périodes de l'année. Elles participent aux différentes opérations culturales surtout dans les champs de leurs époux en plus des travaux domestiques et commerciales. Pourtant, leurs occupations ne sont pas décrites de manière détaillée. De plus, leur situation financière reste toujours précaire. Cette revue de littérature n'aborde pas totalement ou d'une manière explicite le revenu des femmes ainsi que la contribution des cultures non vivrières dans l'amélioration des revenus des femmes.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

2.1. Cadre de l'étude

Le stage s'est déroulé au Programme Coton de l'Institut de l'Environnement et de la Recherche Agronomique (INERA). Cette étude a été menée dans le cadre des activités de recherche du projet Femmes, Adaptation génétique et Maîtrise technique de la production à la commercialisation dans la diversification des cultures non-vivrières, en zones cotonnières (FAM /COMM), notamment le volet revenu monétaire de la femme rurale et de son temps d'occupation dans les exploitations monétaires. De plus en plus, les femmes sont impliquées dans la production des cultures de rente telles que le coton, le sésame et le soja. En effet, elles y jouent un rôle très important, car travaillant dans ces exploitations presque à temps plein. A cela, il faut ajouter les travaux domestiques et commerciaux qu'elles mènent concomitamment avec les travaux champêtres. Pour ce qui est de la présente étude, nous nous sommes intéressés au revenu, aux différentes activités et aux temps consacrés par les femmes de la zone de Samorogouan à ces activités.

2.2. Présentation de la zone d'étude

2.2.1. Choix de la zone d'étude

Le choix de la commune rurale de Samorogouan est lié à son potentiel agricole. Plusieurs spéculations y sont produites. Les femmes sont nombreuses à exploiter des parcelles personnelles pour produire afin de disposer d'argent pour faire face à leurs dépenses. Elles sont beaucoup intégrées dans l'activité agricole notamment des cultures de rente et même des cultures vivrières. Elles interviennent également dans les travaux champêtres familiaux, dans les activités domestiques et commerciales.

2.2.2. Situation géographique de la zone d'étude

L'étude a été réalisée dans la commune rurale de Samorogouan, située à l'extrême Ouest du Burkina Faso ; au cœur de la province du Kéné Dougou qui a pour chef-lieu Orodara. La commune de Samorogouan compte 16 villages administratifs et cinq hameaux de cultures. Avec une superficie de 1164 km², elle est distante de Orodara de 50 km. Elle est comprise entre 11°20' et 11°43' de latitude nord et 4°45' et 5°2' de longitude Ouest. Elle est limitée à l'Est par

les départements de Kourouma et de Banzon, à l'Ouest par les départements de Sindo, au Nord par les départements de Morolaba et de N'Dorola, et au Sud par les départements de Djigouéra et de Koloko (PCD, 2013).

2.2.2. Site de l'étude

L'étude a été réalisée précisément dans le village de Samorogouan qui est le plus peuplé de ladite commune, avec une population d'environ 7889 habitants (PCD, 2013), cf. figure 1.

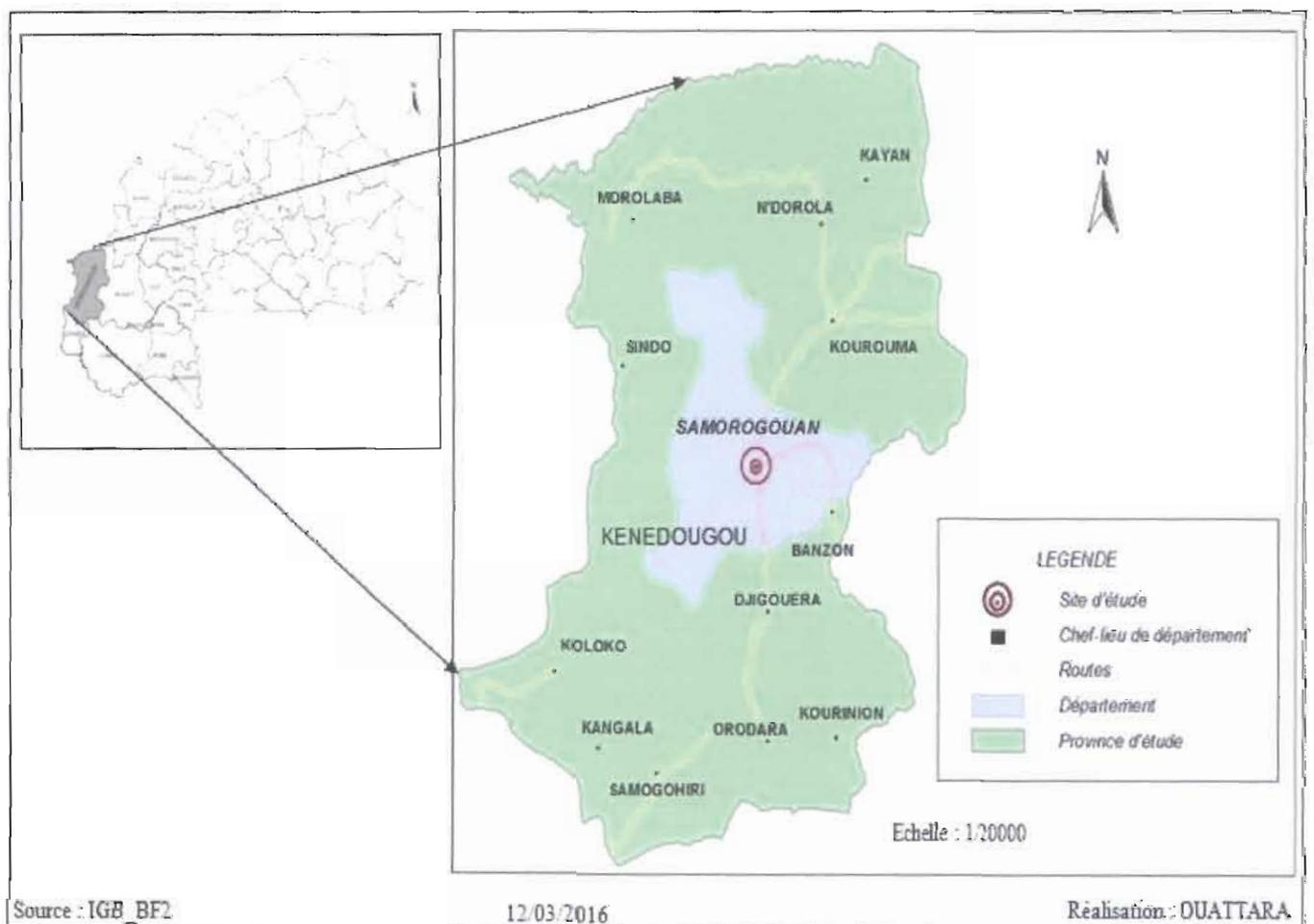


Figure 1 : Situation géographique de Samorogouan

2.2.3. Caractéristiques physiques

La commune de Samorogouan est située sur une vaste pénéplaine aux nombreux cours d'eau. Légèrement inclinée vers le Nord, avec une altitude moyenne de 380 m et nous y rencontrons des collines par endroits (PCD, 2013).

Le climat est du type tropical Sud Soudanien. La saison humide s'étend de Mai à Novembre et une saison sèche de Décembre à Avril. Le nombre de mois de pluie varie de 4 à 6 mois. La pluviométrie annuelle varie entre 800 et 1 100 mm (PCD, 2013).

La commune de Samorogouan comprend un réseau hydrographique qui se subdivise en deux sous bassins qui sont : le Banifing et le Mouhoun. Une grande partie de la zone est irriguée par le Mouhoun (PCD, 2013).

Il y a deux groupes de sols dans la commune de Samorogouan (BUNASOL et *al.* 1976 cité par PCD, 2013):

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés et peu lessivés reposant, sur des matériaux sablo argileux et argilo- sableux ;
- les sols hydromorphes minéraux à pseudogley, riches en éléments minéraux et couvrant 95 % de la commune.

Ces différents types de sols sont favorables au développement des cultures.

La pluviométrie est très importante et les sols sont de bonne qualité, ce qui donne un couvert végétal dense avec une grande variété d'espèces ligneuses et herbacées. On distingue :

- la savane boisée qui est la strate située entre 10 m à 15 m de hauteur. Nous rencontrons les espèces telles que *Ptelopsis suberosa*, *Vitelaria paradoxa*, *Adansonia digitata*, *Terminalia avicinoïde*, *Parkia biglobosa* (PCD, 2013) ;
- la savane arborée qui est la strate allant de 5 m à 10 m de hauteur (PCD, 2013);
- la forêt galerie située tout au long des cours d'eaux et des marécages et composée d'une strate allant de 15 à 20 m de haut (PCD, 2013) ;
- un tapis herbacé très dense et diversifié.

2.2.4. Démographie

Selon le RGPH (2006), la commune de Samorogouan compte 35 015 habitants dont 17 580 hommes et 17 435 femmes et repartis dans les 16 villages (PCD, 2013). Le village de Samorogouan est le plus peuplé de la commune, avec environ 7998 habitants (PCD, 2013). Le taux de croissance démographique est supérieur à 4,5 % par an (NELEN et *al.* 2004) dû en partie au flux migratoire et aussi à la forte natalité. En effet, 53 % de la population de la commune étaient des Mossi dans les années 1990, ce qui montre le niveau élevé du flux migratoire (NELEN et *al.* 2004). Les femmes de la commune se sont constituées en 35 groupements féminins qui interviennent dans les différents secteurs d'activités, en vue de leur autonomisation et de l'amélioration de leurs conditions de vie financières (PCD, 2013). Les autochtones sont les Samogho, les Senoufo et les Bolon. Les migrants sont les Mossi, les Gourounsi, les Samo, les Peulh, les Marka, les Bobo et les Dagari (PCD, 2013). Il y a la cohabitation des trois types de religions que sont l'Islam, le Christianisme et l'Animisme.

2.2.5. Les activités socio-économiques

2.2.5.1. L'agriculture

Samorogouan est une zone à forte potentialité agro-pastorale. L'activité agricole est basée sur la production des cultures vivrières telles que le maïs, le mil, le sorgho, le riz, les tubercules et aussi les cultures de commercialisation que sont le coton, le sésame, l'arachide et le soja. Les tubercules sont représentés par le manioc, la patate et le taro. De plus, la présence des retenues d'eau permet le développement des cultures maraîchères telles que la tomate, l'oignon, les courgettes (PCD, 2013).

La commune de Samorogouan fait partie du bassin cotonnier du Burkina Faso. Les superficies emblavées en coton sont ainsi très importantes, suivies par celles des céréales (NELEN et *al.* 2004).

La participation de la femme est très déterminante dans la production agricole. Elles interviennent dans les travaux champêtres de leurs maris. De plus, elles aménagent leurs parcelles individuelles pour la pratique de l'activité agricole.

2.2.5.2. L'élevage

Situé à l'Ouest du Burkina Faso, Samorogouan dispose d'une zone pastorale créée dans les années 1970 où les pasteurs sont arrivés d'horizons divers pour s'installer (NELEN et *al.* 2004). Dans le village de Samorogouan, l'élevage est le second secteur d'activité économique qui occupe plus de personnes après l'agriculture (PCD, 2013). Il existe plusieurs types d'élevages pratiqués à cet effet. Nous avons l'élevage à caractère agro-pastoral et l'embouche. Les animaux les plus rencontrés sont les bovins, les ovins, les caprins et la volaille (PCD, 2013). De plus en plus, les femmes s'intéressent au secteur de l'élevage. Elles possèdent des animaux qu'elles entretiennent. Elles participent également à l'entretien du bétail de leurs conjoints.

2.2.5.3. Les activités commerciales

Le marché du village de Samorogouan se tient chaque lundi. Il est le lieu d'écoulement de divers produits (agricoles, produits d'élevages, diverses marchandises).

2.3. Collecte des données

2.3.1. La recherche bibliographique

Cette partie a consisté à collecter les informations en rapport avec les occupations des femmes et la gestion des différentes activités, à travers l'exploitation de la documentation existante, aussi bien au niveau des bibliothèques du Programme coton, de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso et de la recherche sur internet. Elle a en outre concerné de façon plus spécifique, la littérature qui, d'une manière ou d'une autre, abordait des thèmes en rapport avec notre étude. Cette étude bibliographique a permis de capitaliser des informations sur les sources de revenus et le rôle des femmes dans les exploitations agricoles au Burkina Faso. Cette recherche bibliographique nous a aussi permis de recueillir davantage d'informations sur notre zone d'étude.

2.3.2. Echantillonnage et taille de l'échantillon

Sur la base des informations recueillies au cours de notre recherche documentaire et de nos entretiens, nous avons procédé à l'élaboration d'un questionnaire et à la collecte des données.

La pratique de l'activité agricole a été le principal facteur de choix de l'échantillon. L'échantillon retenu a concerné les femmes productrices, au sein des exploitations à productions non vivrières (coton, le sésame et le soja). Nous nous sommes intéressée donc aux femmes qui ont des activités de production agricole, c'est-à-dire qui possèdent des parcelles personnelles. La méthode d'échantillonnage aléatoire simple a été utilisée au niveau des groupements pour la collecte des données. C'est ainsi que sur 160 femmes composant la population totale de femmes au niveau du projet FAM&COMM, nous avons retenu 80 femmes pour le suivi du temps d'occupations et du revenu. Cela, au regard de la complexité du suivi et de l'utilisation des données sur le temps des occupations.

2.3.3. Collecte des données

La collecte des données a été faite à l'aide de deux questionnaires spécifiques. Elle a consisté en un entretien que nous avons eu avec chaque femme qui pratique l'agriculture sur sa parcelle personnelle.

- le premier traitait des questions relatives aux activités quotidiennes de la femme en zone cotonnière. Il s'agit en particulier des activités menées par les femmes du réveil au coucher, du temps consacré à la réalisation de chaque activité, des biens acquis par les femmes et du revenu des femmes dans les différentes activités (agricole et commerciale) (annexes);
- le deuxième questionnaire portait sur l'utilisation de la main d'œuvre familiale dans l'exécution de ses travaux agricoles, notamment sur le nombre d'actifs agricoles pour chaque opération culturale et le temps mis pour chaque catégorie de personnes (femme, homme, enfant) (annexes).

La collecte de données proprement dite a consisté à faire des entretiens individuels auprès des femmes constituant l'échantillon d'enquête.

2.3.4. Traitement des données

Le tableur Excel version 2007 a servi à la saisie et à la présentation des données sous forme de tableaux et de graphiques. Des analyses approfondies ont été faites à l'aide du logiciel XLSTAT version 2007, pour l'analyse de la variance du revenu des femmes enquêtées, en

utilisant le test de Fisher au seuil de 5 %. C'est-à-dire, analyser le revenu des femmes pratiquant seulement l'activité agricole et de celles qui font le commerce en plus de l'activité agricole. Nous avons effectué la comparaison des moyennes à l'aide du logiciel XLSTAT 2007 pour vérifier s'il existe des différences significatives entre le revenu des femmes enquêtées en fonction des différentes activités (agricoles, élevages et commerciales).

2.3.5. Analyse des données

L'analyse des données a consisté d'une part, à évaluer le temps d'occupation des femmes en fonction des différentes occupations. De plus, nous avons estimé la main d'œuvre (homme, femme et enfant) dans les exploitations cotonnières, en fonction de chaque opération culturale et du type de coton cultivé (Bt ou conventionnel). L'objectif étant de comparer la contribution de la femme aux différentes opérations culturales en fonction du type de coton. Aussi, l'impact de l'adoption des différentes activités sur le revenu de la femme a été analysé. Il s'est agi de comparer le revenu des femmes, en fonction des différentes activités et aussi en fonction des cultures pratiquées.

Nous avons classifié les femmes en fonction du type d'activités. Ainsi, nous avons trois types qui sont:

- le type 1 représente les femmes qui pratiquent l'activité agricole, l'élevage et le commerce ;
- le type 2 représente celles qui pratiquent l'agriculture et l'élevage ;
- le type 3 qui représente les femmes qui pratiquent l'agriculture seule.

CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSION

Ce chapitre présente les résultats de la recherche notamment, les caractéristiques sociodémographiques, les activités et les revenus des femmes.

3.1. Caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées

Nous décrivons les caractéristiques socio-démographiques des enquêtées, notamment leurs âges (figure 2), leurs niveaux d'instruction (figure 3), leurs statuts matrimoniaux, et leurs accès aux terres et aux équipements agricoles.

3.1.1. L'âge des femmes enquêtées

L'âge des enquêtées varie de 19 à 60 ans avec une moyenne de 34 ans. La majorité des femmes, soient 68,59 % ont un âge compris entre 19 à 40 ans tandis que 23,29 % ont l'âge compris entre 40 à 50 ans et environ 8,22 % ont plus de 50 ans (figure 2).

Les femmes âgées de 19 à 40 ans sont les plus actives. Elles arrivent à mener les travaux agricoles et les activités commerciales. Elles constituent aussi la tranche d'âges qui assure la maternité et qui allaite les enfants.

Les femmes de 41 à 50 ans et celles qui ont plus de 50 ans participent aussi aux activités agricoles et ménagères.

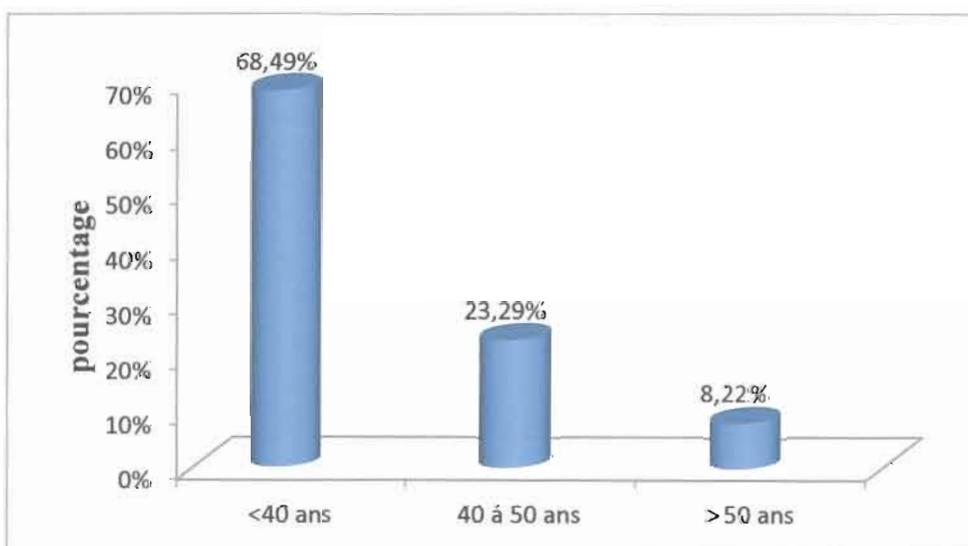


Figure 2 : Age des femmes

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.1.2. Niveau d'instruction des femmes

L'analyse de la figure 6, ci-dessous montre que plus de la moitié des femmes sont analphabètes (51,25 %) ; environ 41 % sont alphabétisées ; 5 % ont fait l'école primaire et 2,5 % le secondaire (figure 3).

Le taux d'analphabétisme de la population de Samorogouan est élevé. Ce qui peut être lié aux multiples travaux que les populations rurales doivent exécutées, surtout en saison pluvieuse et qui font que très peu de parents inscrivent leurs enfants à l'école. Or, l'éducation est une base pour le développement du pays et permet ainsi aux populations de sortir de l'ignorance. Elle permet aussi de faciliter l'adoption des nouvelles technologies pour la pratique des activités agropastorales.

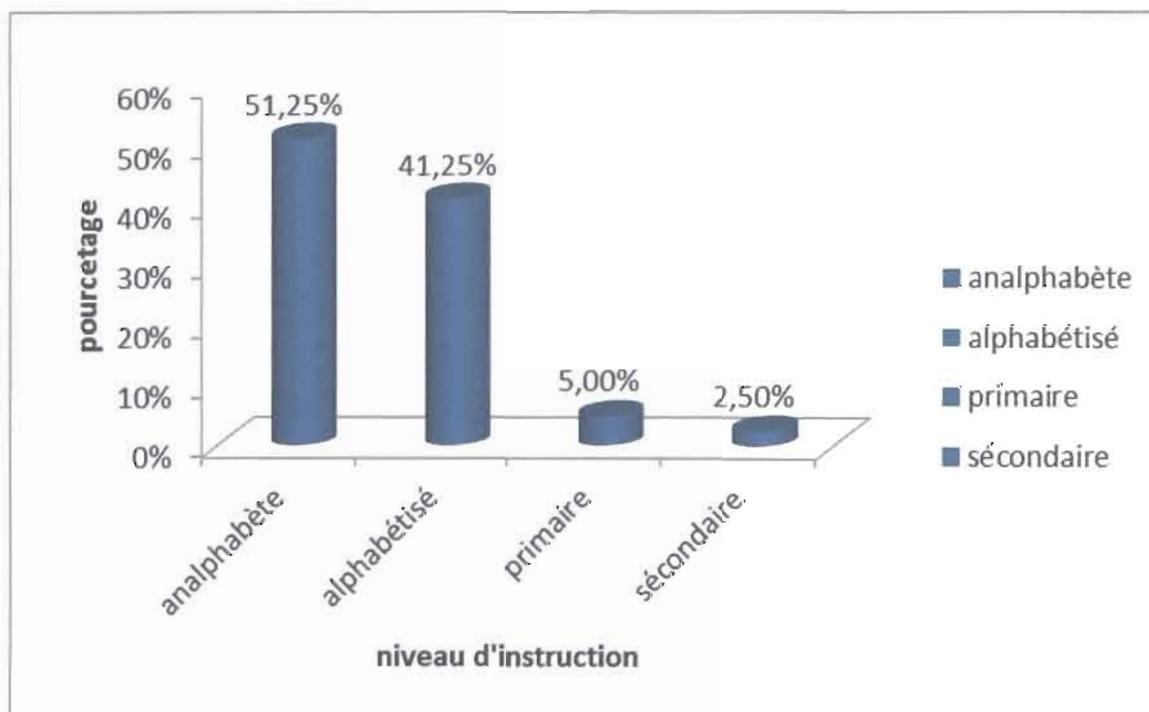


Figure 3 : Niveaux d'instruction des femmes enquêtées

Source: Enquêtes de terrain, 2015

Les femmes ont un accès limité à la terre. En effet, seulement 1.25 % des femmes enquêtées affirment avoir hérité de la terre chez leurs parents. Pour les autres (98.75 %), elles l'ont empruntée chez leurs maris ou chez leurs parents pour exploitation. Les terres ainsi empruntées peuvent leur être retirées à tout moment par les propriétaires.

Par ailleurs, les femmes enquêtées arrivent à accéder aux équipements agricoles comme le montre la figure 4. La majorité des femmes enquêtées (89 %) a accès aux équipements de leurs maris pour la réalisation des opérations culturales dans leurs champs individuels contre 11 % qui n'ont aucun accès (figure 4). Les équipements auxquels la femme a accès, se résument globalement aux bœufs de trait, à la charrue, au pulvérisateur, à la daba, au semoir et au sarclueur. En effet, les équipements contribuent à faciliter et à accélérer le travail agricole. Les femmes ayant des occupations domestiques, ne disposent pas suffisamment de temps pour leurs travaux champêtres. De plus, leur situation financière ne leur permet pas généralement, d'acquérir des équipements techniques pour la production agricole. L'accès aux outils du mari peut donc contribuer à améliorer les conditions de production. Cela leur permet surtout de gagner du temps pour la réalisation d'autres activités.

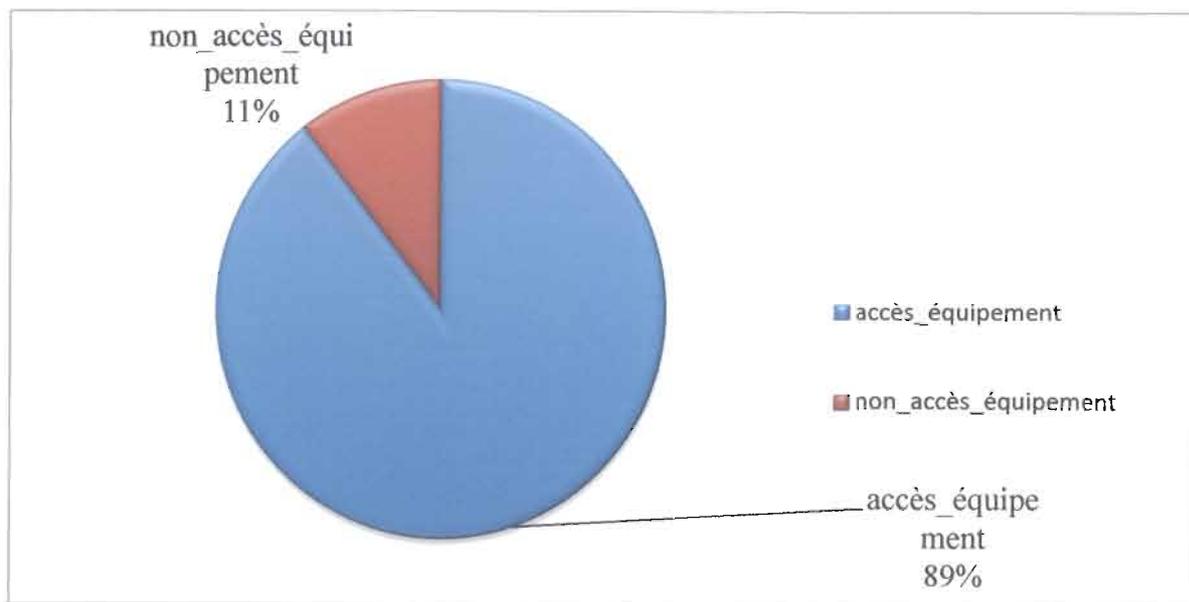


Figure 4: Accès des femmes aux équipements agricoles

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2. Les activités des femmes

Les enquêtes indiquent que les femmes mènent diverses activités qui les occupent quotidiennement. Nous avons décrit les femmes dans les activités domestiques et les activités agro-pastorales et commerciales. Dans le village de Samorogouan, comme dans tous les villages du Burkina Faso, les femmes sont responsables de la gestion des activités domestiques. Une bonne partie de leurs temps est ainsi consacré à leurs exécutions. Ceci pourrait permettre de comprendre la faiblesse du revenu des femmes en milieu rural.

3.2.1. Les activités domestiques

3.2.1.1. Caractéristiques des activités domestiques

Les femmes exercent de nombreuses activités domestiques allant de la préparation des aliments, à la recherche de l'eau, du bois de chauffe, en passant par l'entretien de la maison et des enfants. Ces activités domestiques occupent une grande partie de leur temps, allant généralement de 5 heures du matin à 23 heures, soit 18 heures d'occupations.

Comme le montre la figure 5, par ordre d'importance les femmes consacrent au niveau domestique, 71,8 % de leur temps à la lessive, 7,9 % à la préparation du repas du soir, 3,5 % au chauffage de l'eau de bain, 2,4 % au dîner, 2,3 % à la préparation du déjeuner.

Les activités telles que la préparation des enfants pour l'école, la préparation du repas, les pratiques religieuses, le bain des enfants, le passage au moulin, le bain et soin de beauté et le petit déjeuner occupent moins de 2 % du temps consacrés aux activités ménagères des femmes (figure 5). Enfin certaines activités occupent moins de 1 % du temps des femmes. Il s'agit entre autres de la corvée d'eau, du balayage, du passage au moulin, du ramassage/cueillette, de la vaisselle, des répétitions avec les enfants, des réunions de groupement et des soins apportés aux personnes âgées.

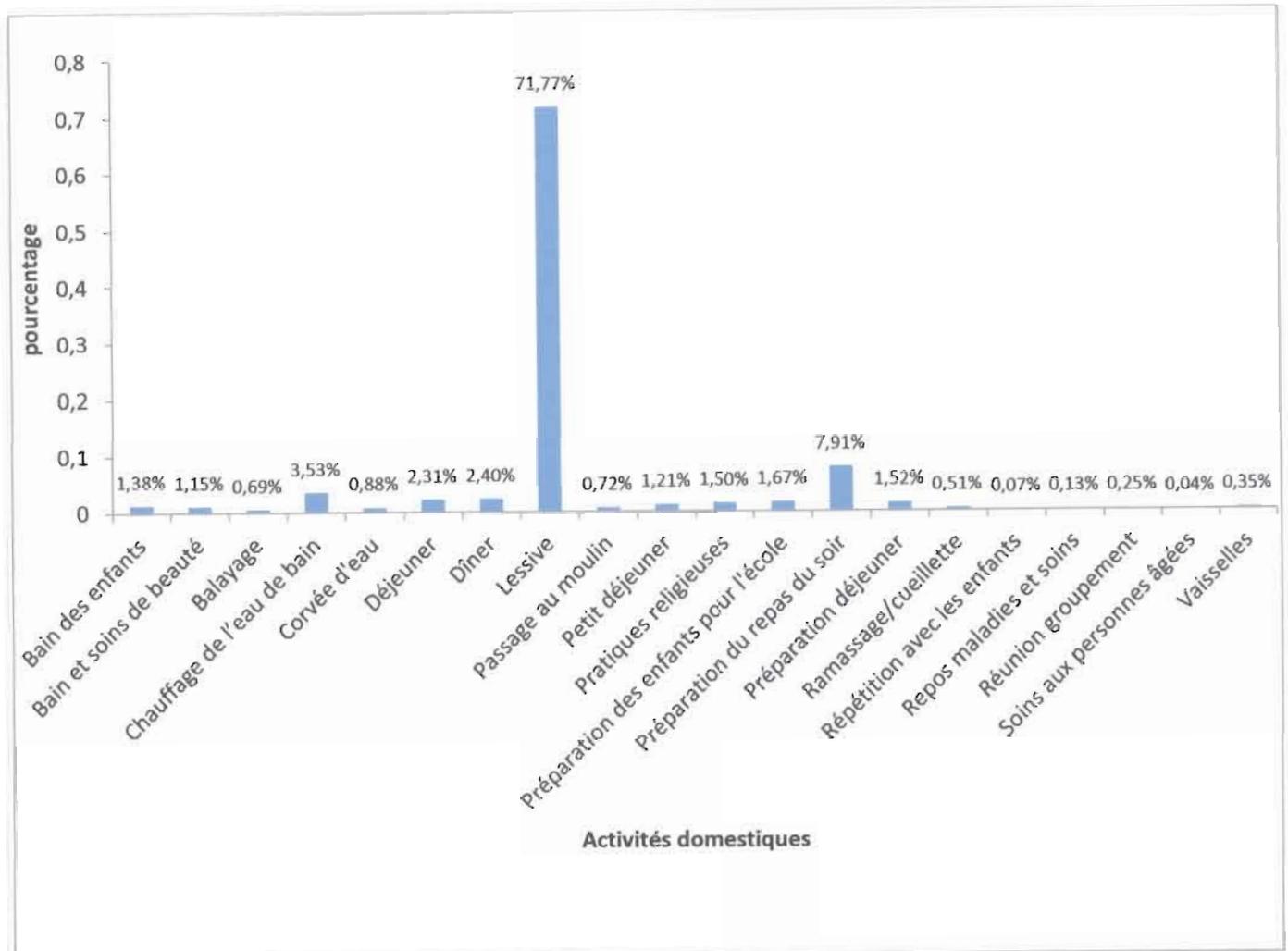


Figure 5 : Occupations des femmes aux tâches domestiques

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2.1.2. Répartition des activités en fonction de l'âge des femmes

Toutes les activités qu'exercent les femmes, ne sont pas quotidiennes. Seules les activités du ménage sont exécutées presque tous les jours. En plus de celles-ci, nous avons les activités économiques, de déplacement et de loisir qui sont réalisées presque tous les jours, exceptées dans les familles polygames où les tâches sont réparties entre les femmes. Cela permet à certaines femmes de pouvoir se reposer et attendre leur tour d'activités.

La femme rurale consacre en moyenne 1,2 heure par jour aux activités de loisir et de déplacement. Les femmes de moins de 40 ans consacrent 0,7 heure par jour à la préparation du repas et en moyenne 8,7 heures aux activités économiques et ménagères. Par contre celles dont l'âge est compris entre 40 et 50 ans consacrent 0,8 heure par jour aux activités de préparation

du repas et 8,4 heures aux activités économiques et ménagères. Les femmes ayant plus de 50 ans réservent en moyenne 7,7 heures aux activités économiques et ménagères et 0,7 heure à la préparation des repas (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition du temps selon les principales activités enregistrées et l'âge des femmes

Tranches d'âges des femmes	< à 40 ans	40 à 50 ans	> 50 ans
Types d'activités			
Durée de la journée, h	18,3	18,4	18,4
aux activités économiques et ménagères	8,7	8,4	7,7
A la préparation du repas	0,7	0,8	0,7
Autres activités (déplacement, loisir)	1,2	1,2	1,2

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2.1.3. Temps journalier et mensuel des activités des femmes dans les exploitations

Les femmes prennent soin d'elles-mêmes tous les jours, environ 0,6 heure. Tandis qu'elles prennent soin de leurs enfants en moyenne 27 jours par mois soit environ 0,7 heure par jour. Le temps consacré aux activités économiques est en moyenne de 15 jours par mois soit environ 1,5 heure par jour. Par ailleurs, les activités de ménage sont exécutées 28,8 jours par mois à raison de 3,2 heures par jour (tableau 2).

Les femmes ayant moins de 40 ans consacrent 1,4 heure par jour aux activités économiques ; 3,4 heures dans le champ de leurs maris ; 1,5 heure dans leurs champs personnels ; 0,7 heure à l'entretien des enfants ; 3,2 heures dans les activités du ménage et 0,6 heure par jour, pour s'entretenir (tableau 2).

Celles dont l'âge est compris entre 40 à 50 ans réservent 1,6 heure aux activités économiques ; 3,3 heures aux travaux champêtres du mari ; 1,5 heure dans son champ personnel ; 3,1 heures aux activités du ménage ; 0,6 heure et 0,7 heure respectivement dans son entretien et celui des enfants (tableau 2).

Les femmes de plus de 50 ans consacrent 2 heures par jour aux activités économiques : 3,2 heures dans le champ de l'époux ; 1,5 heure dans son champ ; 2,8 heures dans les activités ménagères ; 0,7 heure et 0,6 heure respectivement dans l'entretien des enfants et de leur entretien (tableau 2). Pour ces dernières le temps consacré aux activités de ménage est inférieur à celui des autres catégories de femmes. Tandis que le temps réservé à la réalisation des activités économiques est plus important que celui des autres femmes. Malgré leur classe d'âge elles interviennent dans l'exécution des travaux champêtres.

Les femmes travaillent généralement dans leurs champs, dans la soirée. Elles consacrent en moyenne 1,5 heures aux travaux champêtres personnels, ce qui équivaut à environ 21 jours par mois. Elles travaillent en moyenne 5 jours par semaine dans les champs du conjoint et 2 à 4 fois par semaine dans leurs champs personnels (tableau 2).

La majorité des femmes exécutent beaucoup de travaux domestiques avant de se rendre au champ. Elles s'occupent de l'entretien des enfants, de la corvée d'eau, la préparation du déjeuner. Elles font en moyenne 3,3 heures par jour de travaux dans le champ du mari, soit 22,5 jours par mois (tableau 2). Les travaux champêtres de l'époux sont exécutés généralement dans les matinées.

Tableau 2 : Répartition journalière et mensuelle des activités des femmes

Types d'activités	Toutes les femmes		nombre d'heure/jour, selon la tranche d'âge des femmes		
	Nombre de jours/mois	Durée : nombre d'heures/jour (h)	<= à 40 ans	40 à 50 ans	> 50 ans
Activités économiques	15	1,5	1,4	1,6	2
Champ du mari	22,5	3,3	3,4	3,3	3,2
Champ de la femme	20,8	1,5	1,5	1,5	1,5
Entretien des enfants	27	0,7	0,7	0,7	0,7
Activités du ménage	28,8	3,2	3,2	3,1	2,8
Entretien de soi-même	30,3	0,6	0,6	0,6	0,6

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2.2. Les activités agro-pastorales

3.2.2.1. Répartition du temps d'occupation des activités agropastorales de la femme

Les femmes interviennent dans les activités agro-pastorales des exploitations agricoles. Elles travaillent dans les champs collectifs (champs de leurs époux) et dans leurs champs individuels. Elles fournissent la main d'œuvre dans la production du coton. Nous décrivons le temps qu'elles consacrent à l'ensemble de leurs activités domestiques, économiques et agro-pastorales dans la figure 6.

Concernant le temps d'occupations de la femme dans les activités agricoles, il ressort que 53,4 % de son temps sont occupés par les travaux dans le champ de l'époux contre 22,3 % de son temps agricole, réservés à ses propres activités champêtres (figure 6). Environ 23 % du temps d'occupation agricole sont voués aux déplacements de la maison aux champs et du retour à la maison. En effet, toutes les femmes enquêtées dans le village de Samorogouan possèdent des champs. Elles sont responsables de la mise en valeur de ces champs. Cependant, les femmes ont l'obligation de participer aux travaux champêtres du ménage, sous la responsabilité de l'époux, avant de s'intéresser à leurs travaux.

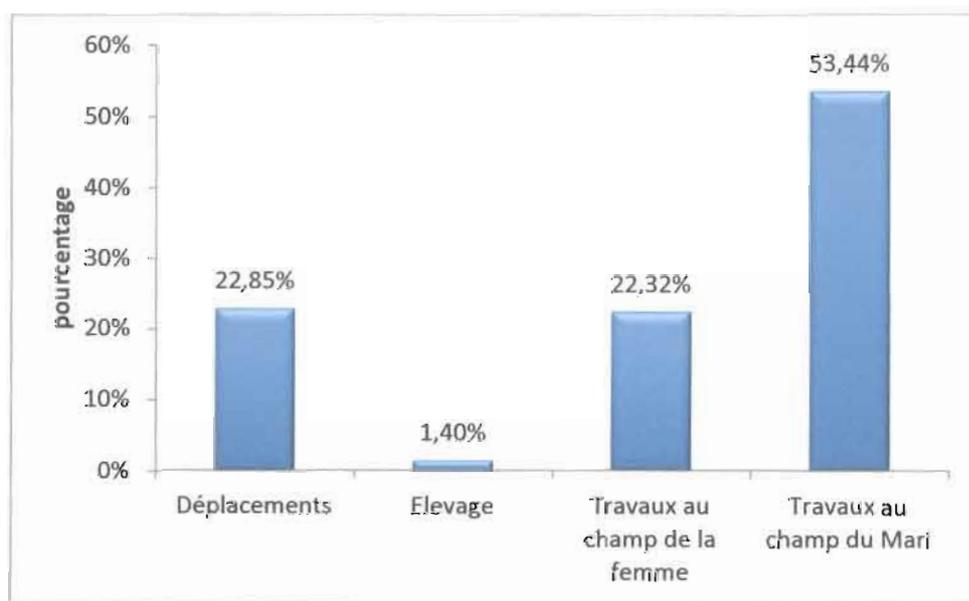


Figure 6 : Répartition du temps d'occupation pour des activités agricoles de la femme

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2.2.2. Système de culture

L'analyse indique qu'à Samorogouan, les femmes s'intéressent à la production des cultures de rente que sont le sésame, le soja et le coton. Ces spéculations sont cultivées sur de petites parcelles allant de 0,25 à 1 ha avec une superficie moyenne de 0,59 ha. Le sésame est la première culture de rente pratiquée, occupant 48,75 % des enquêtées (figure 7), avec une superficie moyenne de 0,57 ha. Il est suivi du soja selon 27,5 % des enquêtées, avec une superficie moyenne de 0,55 ha et du coton (5 % des enquêtées) avec une superficie moyenne de 0,63 ha par femme. Les cultures vivrières (le sorgho, le mil, le maïs) et les légumineuses (niébé et l'arachide) sont aussi pratiquées par 18,75 % des femmes enquêtées (figure 7). Le village de Samorogouan est une zone à forte production de sésame, compte tenu des retombées économiques qui en découlent. La production du sésame procure un revenu important et permet de lutter contre la pauvreté. De plus, la diversification des productions semble être une solution pour l'amélioration de la situation socioéconomique des producteurs.

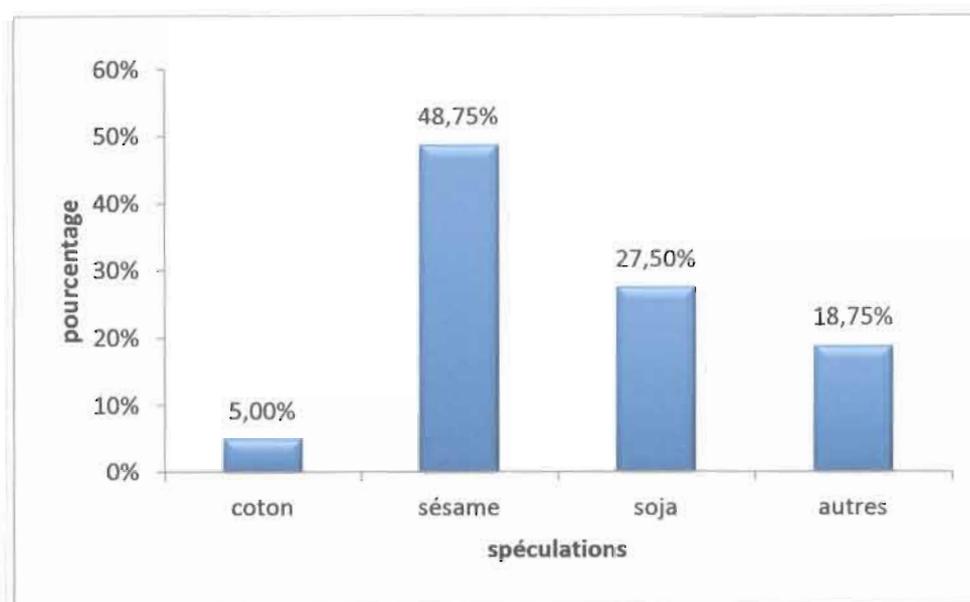


Figure 7 : Principales spéculations des femmes

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2.2.3. La gestion des travaux champêtres

La gestion du temps est un facteur très déterminant pour l'exécution des activités prioritaires de la journée. Les femmes débutent les travaux champêtres de leurs époux avant 10 heures dans 73,4 % des cas. Tandis qu'elles débutent les travaux dans leur propre champ dans 0,7 % des cas avant 10 heures. Elles commencent leurs travaux champêtres personnels entre 14-15 heures dans 99,1 % des cas. Ainsi, c'est généralement dans la soirée qu'elles exécutent les travaux dans leurs champs (tableau 3) où l'effort physique est difficile à supporter.

Tableau 3 : Temps consacré aux travaux champêtres

Heure du début d'intervention	Distribution des travaux champêtres selon l'heure du début d'intervention	
	Dans les champs des maris	Dans les champs des femmes
avant 10h	73,40%	0,70%
Entre 10h et 11h	17,40%	0,20%
Entre 12h et 13h	5,90%	0%
Entre 14h et 15h	3,40%	99,10%
Total général	100%	100%

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2.2.4. Répartition de la main d'œuvre en fonction du type d'opération

La production cotonnière est pratiquée par une bonne partie des ménages ruraux. Elle contribue ainsi, à lutter contre la pauvreté, par une amélioration des conditions financières des producteurs. Dans le village de Samorogouan, très peu de femmes cultivent le coton (5 % des enquêtées) qui est une spéculation à production monétaire très importante. Néanmoins la main d'œuvre féminine est beaucoup exploitée pour sa production. Sa production nécessite la disponibilité de la main d'œuvre. En fonction de chaque itinéraire, les hommes, les femmes et les enfants, sans distinction, participent à la production du coton. Cependant en fonction de l'itinéraire, nous avons la forte présence d'une catégorie de main d'œuvre.

– Coton Bt

Les femmes interviennent beaucoup dans les opérations que sont le labour, le semis, le buttage, le désherbage, la fertilisation et la récolte. Pour la pratique du labour, la main d'œuvre est constituée de 49,35 % hommes, 22,4 % de femmes et enfin 28,25 % d'enfants (tableau 4). La majorité des producteurs ont des équipements pour pratiquer le labour attelé. Cela nécessite plus d'hommes et d'enfants que de femmes.

Les femmes participent au semis, en raison de 56,34 % de la main d'œuvre et les hommes 43,66 % (tableau 4). L'application des herbicides est entièrement réalisée par les hommes. Cela peut être dû aux dangers qui peuvent être liés à la manipulation des produits chimiques par les femmes. Au regard de leur situation de mères allaitantes et de chef de cuisine. La manipulation de ces produits chimiques exclusivement par les hommes, semble ancrée dans les mœurs des producteurs. Tandis que la fertilisation et la récolte sont effectuées en grande partie par les femmes, constituant respectivement 56,56 % et 57,11 % de la main d'œuvre pour cette opération (tableau 4).

– Coton conventionnel

Pour la production d'un hectare de coton conventionnel le labour a nécessité une main d'œuvre composée de 50 % d'hommes, de 20 % de femmes et de 30 % d'enfants ; le semis a nécessité de la main d'œuvre constituée par 46,63 % d'hommes et 52,8 % de femmes. Le traitement et l'application d'herbicide sont entièrement effectués par les hommes. Tandis que, la main d'œuvre pour la fertilisation est constituée par 44 % hommes, 50 % de femmes et par 6 % d'enfants. Les opérations de désherbage et de récolte ont nécessité respectivement 36 % et 37 % de la main d'œuvre féminine ; 9,66 % et 40 % de la main d'œuvre masculine et aussi de 15 % et 23 % d'enfants.

Les produits chimiques sont très toxiques et dangereux pour l'organisme. Les femmes, pour la plupart des mères allaitantes, ne participent pas à leur application. Le rôle des enfants lors des traitements, est de fournir de l'eau pour l'application du produit. Ce qui pourrait justifier la présence des enfants lors du traitement du coton conventionnel.

Tableau 4 : Répartition de la main d'œuvre dans les exploitations cotonnières

Type_coton	opérations	Contribution homme/ha (%)	Contribution femme/ha (%)	Contribution enfant/ha (%)
Bt	Labour	49,35	22,4	28,25
	Semis	43,66	56,34	0
	Herbicideage	100	0	0
	Désherbage	73,27	21,66	5,08
	Fertilisation	41,09	56,56	2,35
	Buttage	88,37	3,4	8,23
	Traitements	100	0	0
	Récolte	27,49	57,11	15,4
Conv	Labour	50,06	19,79	30,15
	Semis	46,63	52,8	0,58
	Buttage	64,16	4,98	30,86
	Traitements	84,12	0	15,88
	Herbicideage	100	0	0
	Désherbage	49,66	35,57	14,77
	Fertilisation	43,99	49,84	6,17
	Récolte	37,09	40,12	22,78

Source : Enquête de terrain, 2015

3.2.2.5. Les activités d'élevage

Les activités d'élevage occupent 1,4 % du temps d'occupation agricole de la femme (figure 7). Environ 76 % des femmes enquêtées pratiquent cette activité, généralement comme une des activités secondaires après l'agriculture. La figure 8 montre que l'aviculture est le type d'élevage le plus pratiqué et occupe 60 % des femmes. Le nombre de têtes par femme varie d'une (01) à vingt-six (26), avec une moyenne d'environ neuf (9) têtes. Ensuite viennent 30 % caprins, 20 % de porcins, 16,25 % ovins et 6 % bovins. Cela s'explique par le fait que le village de Samorogouan présente des potentialités très favorables à la pratique de l'élevage, que sont la disponibilité du fourrage, des ressources en eau et un climat adapté. Pour la femme, la possession des bovins, des ovins, des caprins, des porcins ou de la volaille, contribue à l'amélioration de ses conditions socio-économiques.

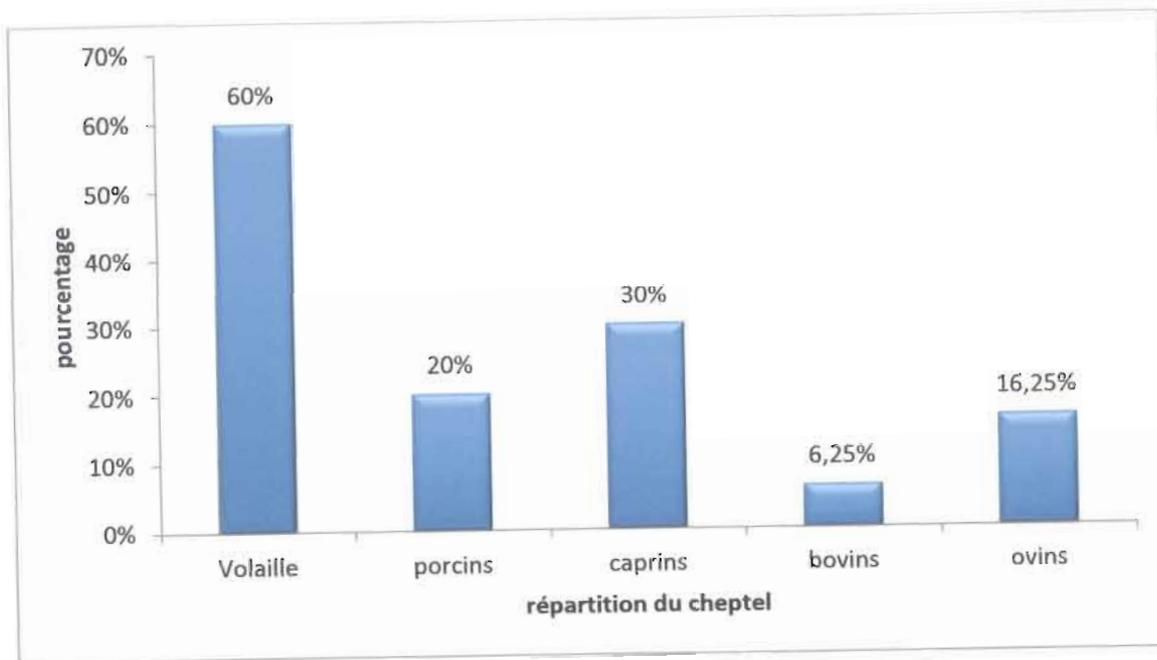


Figure 8: Répartition du cheptel des femmes enquêtées

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.2.3. Les activités économiques et de transformation

Le commerce et la transformation sont les activités secondaires de quelques femmes enquêtées. Il ressort de l'enquête que 12,5 % des femmes pratiquent le commerce, comme activité secondaire. Les activités commerciales concernent la vente des produits divers, le jour du marché et à domicile.

Nous rencontrons des revendeuses de produits agricoles, et de produits finis, issus de la transformation. La transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) (beurre de karité et soubala) est la plus fréquente suivie de celle des produits agricoles (galette de niébé et farine de blé). Les ventes se font quotidiennement dans les domiciles, mais le plus souvent les jours de marché.

Comme l'indique la figure 9, les activités commerciales se répartissent comme suit : la commercialisation des produits, le jour du marché (26,23 %), l'approvisionnement (25 %) et les activités de transformations des produits forestiers non ligneux (48,74 %). Une bonne partie du temps d'occupation dans les activités économiques, est réservée à la transformation des PFNL (beurre de karité et le soubala). En effet, leur fabrication nécessite un temps assez important.

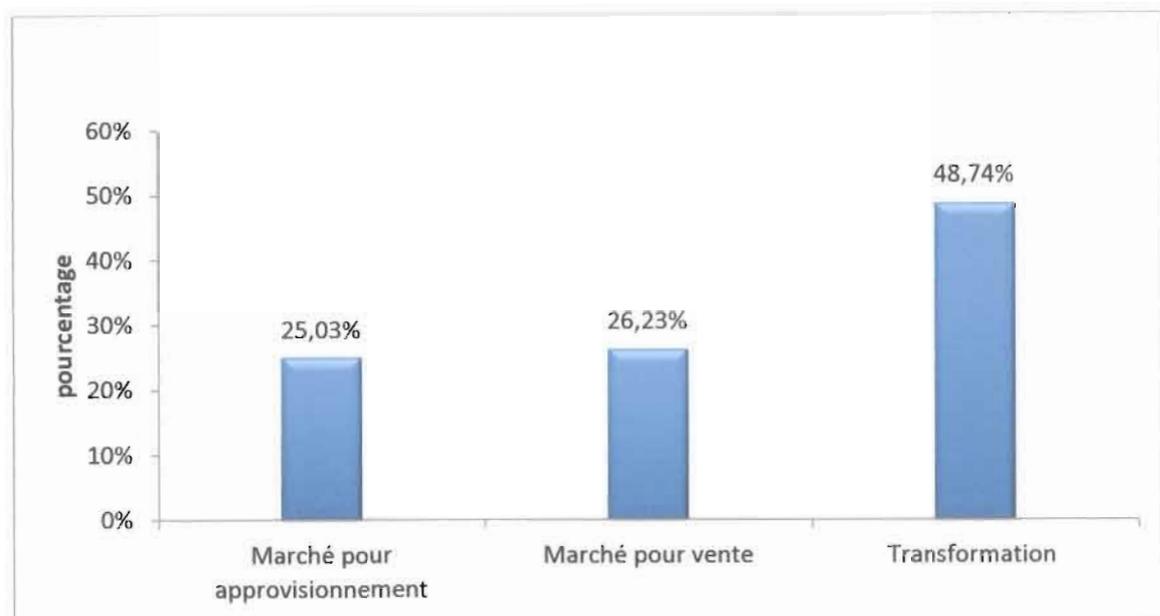


Figure 9 : Répartition des activités en rapport avec le commerce

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.3. Evaluation des revenus de la femme

Les femmes à travers les activités (agricole et commerciale) qu'elles mènent, améliorent leur situation économique et contribuent à la prise en charge de leurs familles, etc.

Ces revenus des femmes proviennent de l'ensemble des activités menées et qui leur procurent des retombées. Ces revenus proviennent essentiellement des activités agricoles, du commerce et des transformations des produits agricoles.

3.3.1. Revenus des femmes

La première source de revenus des femmes enquêtées est la production agricole. Certaines pratiquent le commerce et l'élevage, comme activités secondaires.

Le revenu agricole est la valeur monétaire de la production personnelle de la femme, durant la campagne agricole (2014-2015). La majorité des femmes (87,5 %) tirent leurs revenus essentiellement de la production agricole. De manière générale, le revenu agricole des femmes varie de 14 000 à 225 000 FCFA avec une moyenne de 76 485 FCFA (tableau 5).

Le revenu total est l'ensemble des entrées d'argent, enregistrées par la femme durant la campagne agricole. Le revenu total est composé du revenu obtenu de la réalisation des activités non agricoles, des activités agricoles et aussi des récompenses obtenues de la part du mari et

des parents. Les activités non agricoles concernent le commerce de produits divers, le commerce des produits agricoles et la transformation agro-alimentaire. L'activité agricole contribue pour 49,62 % au revenu des femmes.

Tableau 5 : Revenus de la femme

	revenu agricole en FCFA	revenu total en FCFA
moyenne	76 485	90 756
minimum	14 000	15 000
maximum	225 000	301 000

Source : Donnée d'enquête, 2015

3.3.2. Analyse du revenu total en fonction des activités secondaires

Les résultats indiquent que le revenu total moyen est de 160 950 FCFA pour les femmes qui font une activité secondaire, en plus de l'agriculture, contre 79 871 FCFA pour celles qui ne font que de l'agriculture (tableau 6). La pratique d'une activité secondaire par les femmes engendre un revenu additionnel de 81 079 FCFA, soit un gain monétaire d'environ 101 % par rapport au revenu agricole. La pratique d'activités secondaires améliore donc le revenu de la femme en zone cotonnière.

L'analyse de la variance au seuil de 5 %, montre qu'il existe une différence statistiquement très hautement significative entre le revenu des femmes pratiquant une activité secondaire et le revenu de celles menant la seule activité agricole (tableau 6).

Tableau 6 : Comparaison du revenu des femmes en fonction des différentes activités.

Activités	Revenu moyen en FCFA
Agricole + Commerce	160 950 ^a
Agricole	79 871 ^b
Seuil de signification	t.h.s.
Valeur de F	<0,0001

Source : Enquêtes de terrain, 2015

3.3.3. Analyse du revenu agricole en fonction des spéculations

L'analyse du tableau 7 montre que la culture du coton procure plus de revenu aux femmes soit 138 037 FCFA/an. Elle est suivie respectivement de celle du sésame, soit 84 884 FCFA/an ; du soja, soit 59 015 FCFA/an et enfin des autres spéculations 13 333 FCFA/an (tableau 7).

L'analyse de la variance au seuil de 5 %, montre qu'il existe une différence hautement significative entre le revenu induit par les différentes spéculations cultivées, avec la probabilité de 0.001 (tableau 7). La culture du coton est la spéculation qui procure plus de revenu aux femmes, cela peut être expliqué par la bonne organisation de la filière notamment au moment de la vente. Les cultures vivrières des femmes pourraient contribuer à l'alimentation de la famille, ce qui peut influencer sur leurs revenus. De plus, le sésame et le soja, étant des spéculations en pleine croissance, la maîtrise de la production pourrait justifier les revenus obtenus par les femmes.

Tableau 7 : Comparaison du revenu agricole des femmes en fonction des différentes spéculations

Spéculations	Revenu moyen en FCFA	valeur de F	seuil de signification
Coton	138 037,5 ^a	0,001	h.s.
Sésame	84 884 ^b		
Soja	59 015 ^c		
Autres	13 333 ^c		

Source : Donnée d'enquête, 2015.

3.3.4. Effet de la variation de la superficie sur le revenu agricole

Le revenu agricole varie en fonction de la superficie emblavée. En effet, une augmentation de la superficie d'un (1) ha, entraîne un revenu additionnel de 98 433 FCFA. L'équation du modèle de régression du revenu agricole est : $18\,221,14 + 98\,433,22 \times \text{nombre-surfacie}$. Les femmes qui exploitent plus de superficies obtiennent un revenu plus élevé.

L'analyse du coefficient de corrélation montre qu'il existe une corrélation positive entre la superficie emblavée et le revenu des femmes, avec R^2 égale à 24,6. (tableau 8).

Tableau 8 : Corrélation entre la superficie et le revenu agricole des femmes

Variabes	Moyenne	R^2
Revenu agricole	76 484,93	24,6
Superficie	0,592	

Source : Donnée d'enquête, 2015

3.3.5. Contribution des femmes à la prise en charge des familles

Les femmes interviennent dans les dépenses de leurs familles en assurant la prise en charge de l'habillement, l'alimentation, la santé, la scolarité, etc. (cf. figure 10).

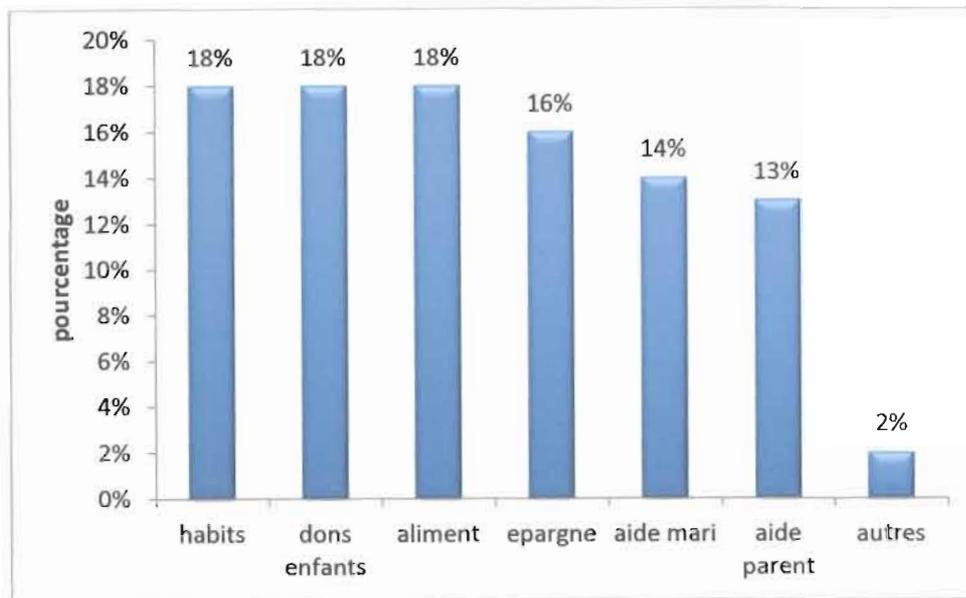


Figure 10: Emploi des revenus des femmes

Source : Donnée d'enquête, 2015

La figure 11 indique que 18,12 % du revenu de la femme, ont servi à l'achat des habits pour elle-même et pour ses enfants ; 17,77 % à l'alimentation de la famille, 16,38 % pour l'épargne, 13,94 % pour aider le mari et 13,24 % pour aider les parents.

3.3.6. Compensations matérielles et financières

Les femmes travaillent dans les champs auprès de leur mari. Elles reçoivent de ces derniers des compensations matérielles et financières. Ces compensations matérielles se font sous les formes de dons en pagnes. L'analyse des récompenses en fonction du type d'activité montre que les femmes du type 1 ont en moyenne 14 687 FCFA ; 15980, 77 FCFA pour celles du type 2 et 14 764,71 FCFA pour le type 3 (figure 11). L'écart entre les valeurs des récompenses n'est pas important. Ces récompenses ont pour but de motiver les femmes à donner plus d'elles-mêmes pour participer aux travaux champêtres, au même titre que les hommes dans les champs du conjoint. Elles permettent aux femmes de s'occuper de leurs besoins financiers.

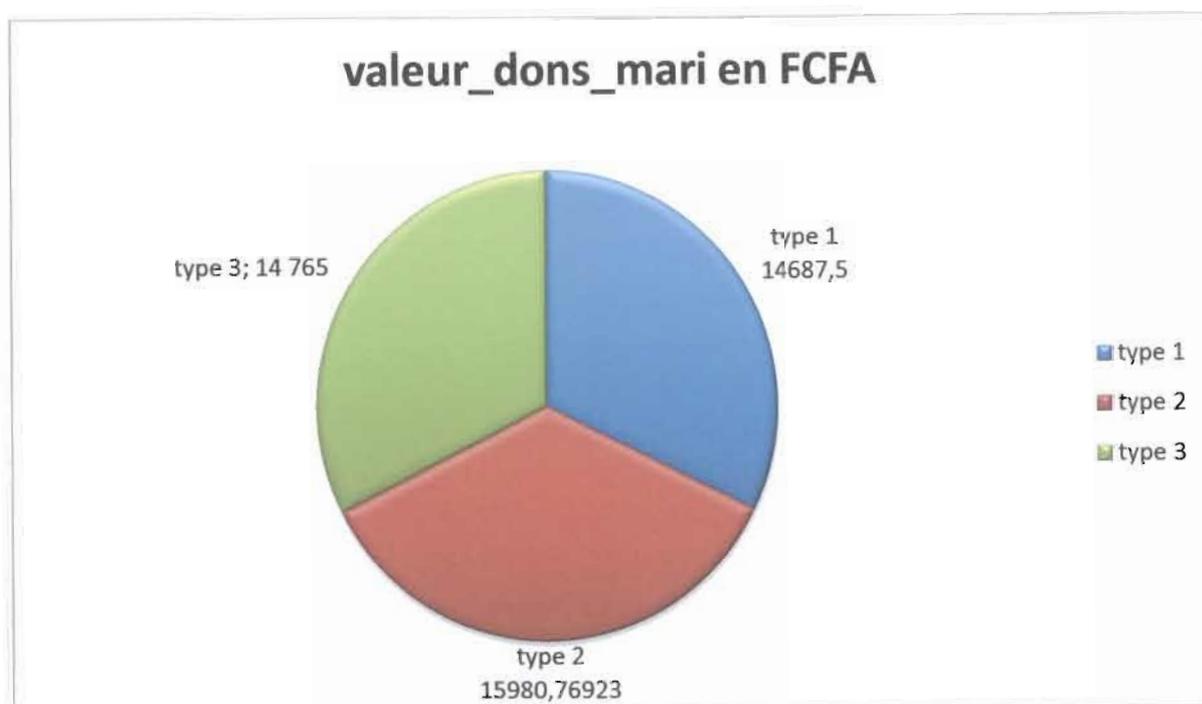


Figure 11: Répartition de la valeur des dons obtenu par les femmes selon le type d'activités
Source : Donnée d'enquête, 2015

3.4. Etats des richesses de la femme

3.4.1. Caractéristiques des biens

Les activités secondaires constituent une importante source de devises pour les femmes enquêtées. Ce qui leur permettent de faire des investissements tels que l'achat des équipements et aussi du bétail.

Les femmes enquêtées disposent pour la plupart, des moyens de communication et de déplacement. En fonction du type de femmes nous avons une répartition des équipements de déplacement et de communication comme suit (tableau 9):

- 20 % des femmes qui pratiquent l'agriculture, le commerce et l'élevage (type 1) possèdent des vélos et 7,5 % des téléphones ;
- tandis que 57,5 % de celles qui font l'élevage en plus de l'activité agricole ont des vélos et 20 % des téléphones ;
- et enfin, 10 % des femmes pratiquant uniquement l'activité agricole possèdent des vélos et 5 % des téléphones portables.

En fonction du type d'activité, il y a une variation des équipements des femmes. Ainsi, plus de la moitié de celles qui font l'activité agropastorale possèdent des vélos. La répartition par type d'activité montre que ces dernières (type 2), sont les plus à posséder d'équipements. Cela pourrait être dû à la bonne gestion des revenus enfin de faciliter le contact avec le monde et aussi de faciliter ses déplacements par l'acquisition, respectivement d'un moyen de communication et de déplacement.

3.4.2. Effectif des animaux

Les femmes pratiquent aussi l'élevage et l'aviculture, comme activité secondaire. Les ovins, les caprins, les porcins et la volaille, sont en grand nombre. Ainsi, l'analyse du tableau 9 montre que les femmes qui diversifient plus leurs activités (type 1) disposent d'environ 9 porcins/femme, 8 volailles/femme, 3 caprins/femme et de 1 ovin/femme. Tandis que celles qui font l'élevage en plus, de l'agriculture (type 2) possèdent à leur tour plus d'ovins, soit 2,5 ovins/femme, 3 bovins/femme, 2 caprins/femme, 3 porcins/femme et environ 5 volailles/femme.

La possession des animaux d'élevage constitue un investissement. Cela permet de subvenir à ses dépenses en cas de besoins, par la vente du bétail. L'élevage contribue à l'amélioration de la situation financière des femmes.

Tableau 9: Cheptel et équipements en fonction des types d'activités

		Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	volailles	vélo	téléphone
Type 1	Moyenne par femme	0	1	2,75	8,5	7,5	1	1
	Proportion de femme (%)	0	1,25	5	2,50	7,50	20	7,50
Type 2	Moyenne par femme	3	2,5	1,67	2,94	4,64	1	1
	Proportion de femme (%)	6,25	15	26,25	21,25	55	57,50	20
Type 3	Moyenne par femme	0	0	0	0	0	1	1
	Proportion de femme (%)	0	0	0	0	0	10	5

Source : Donnée d'enquête, 2015

3.4.3. Analyse de la richesse en fonction du type d'activité

La richesse des femmes enquêtées varie de 22 000 à 1 996 500 FCFA avec une moyenne de 231 083,013 FCFA par femme. Les femmes qui pratiquent l'agriculture, l'élevage et le commerce (type 1) possèdent une richesse de 295 687,5 FCFA (tableau 10).

Ensuite viennent celles qui font l'agriculture et l'élevage (type 2) avec une richesse moyenne de 242 405 FCFA, tandis que celles qui font seulement l'activité agricole (type 3) ont une richesse moyenne de 165 382,35 FCFA (tableau 10).

Le test de Fischer montre qu'il n'existe pas une différence significative entre la richesse monétaire induit par les différentes activités, au seuil de 5 %, avec la probabilité de 0.474 (tableau 10).

La diversification des activités contribue ainsi, à accroître le revenu des femmes malgré que la différence ne soit pas statistiquement significative. Ainsi, l'écart entre le type 1 et le type 3 est de 130 305,15 FCFA. Les femmes rurales doivent s'investir davantage dans les activités agricoles, pastorales et commerciales pour améliorer leurs revenus.

Tableau 10 : Estimation de la richesse en fonction du type d'activité

Modalité	Richesse moyenne en FCFA	valeur de F	Signification
Type 1 : Agricole + Commerce + Elevage	295 687,50	0,474	N.S.
Type 2 : Agricole + Elevage	242 405,19		
Type 3 : Agricole	165 382,35		

Source : Donnée d'enquête, 2015

3.4.4. Etats des d'accumulation des biens en fonction de l'âge

L'âge des femmes varie de 19 à 60 ans avec une moyenne de 34,35 ans. L'analyse de l'accumulation des biens de la femme en fonction de l'âge indique que celles dont l'âge est inférieur ou égal à 40 ans ont une valeur de 317 778 FCFA contre 214 208,63 FCFA pour les femmes de 40 à 50 ans et enfin 105 833 FCFA pour les femmes ayant plus de 50 ans (tableau 11). Cependant, l'analyse de la variance montre qu'il n'existe pas une différence statistiquement significative entre la richesse monétaire des femmes et l'âge, au seuil de 5 % (tableau 11). Le revenu monétaire des femmes diminuent avec leur âge. Plus, elles sont âgées, elles ne disposent pas suffisamment de force physique pour rentabiliser à la fois plusieurs activités. Plus haut (tableau 2), les femmes qui avaient plus de 50 ans disposaient plus de temps pour la réalisation des activités économiques. Pourtant le tableau 11 vient de montrer que cela ne leurs permettent pas de disposer d'un revenu assez élevé comparativement aux autres femmes. D'où, le souci de la rentabilité des activités menées par les femmes.

Tableau 11: Estimation de la richesse par tranche d'âge

Tranche d'âge	Richesse moyenne en FCFA	Valeur de la probabilité	Seuil de signification
<= 40 ans	317 777,78	0,193	N.S.
40 à 50 ans	214208,63		
>50 ans	105833,33		

Source : Donnée d'enquête, 2015

3.5. Revenu de la femme et seuil de pauvreté

La pauvreté touche plusieurs personnes au Burkina Faso, notamment les femmes. Le seuil de pauvreté du Burkina Faso a été estimé à 130 735 FCFA par adulte et par an en 2009/2010 (INSD, 2013). L'analyse de la figure 12, montre que 50 % des femmes qui font l'agriculture, l'élevage et le commerce (type 1) ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, 32,08 % des femmes qui font l'agriculture et l'élevage (type 2), et 63,16 % des femmes qui font uniquement l'activité agricole (type 3) ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Les différentes activités rapportent un revenu qui améliore le niveau de pauvreté des femmes

rurales. Cela permet de comprendre que la diversification des activités, passe par l'augmentation du temps d'occupation et nécessairement par une augmentation des revenus de la femme. Cependant, la valeur de la richesse des femmes du type 1 inférieur au seuil de pauvreté est moins importante, comparativement à celles du type 2. Cette richesse est concentrée au sein de quelques femmes.

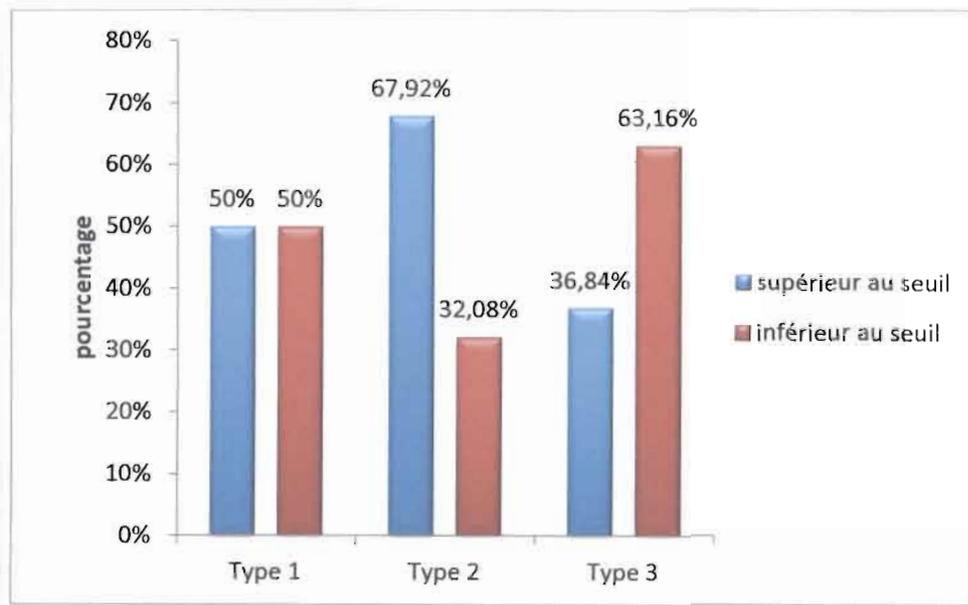


Figure 12 : Comparaison du revenu en fonction du seuil de pauvreté par type d'activités

Source : Enquête de terrain, 2015

3.6. DISCUSSION

Le temps est un facteur très capital pour les hommes et surtout pour les femmes dans la planification et l'exécution des activités. Les femmes ont diverses activités à mener suivant les jours et les périodes de l'année. Par conséquent, il leur faut une bonne gestion de leur temps pour y parvenir. Les femmes sont responsables de l'exécution de la plupart des travaux domestiques. Les résultats de notre recherche ont révélé que les femmes travaillent en moyenne 18 heures par jour. Ainsi, elles consacrent en moyenne 3,3 heures par jour aux activités de ménage, 1,5 heure à ses propres activités champêtres et 3,3 heures aux travaux champêtres du conjoint. Nos résultats sont proches de ceux de NIYONKURU (2007), qui trouve que les femmes rurales travaillent environ 17 heures par jour. Nos résultats montrent également que la femme consacre 4,5 heures par jours aux travaux domestiques alors que TETO et DOUIDICH (1999) ont montré qu'au Maroc les femmes consacrent en moyenne 5,88 heures par jour aux activités domestiques, ce qui est au-dessus de nos résultats. Cela pourrait se justifier par la différence du milieu et la division du travail selon le sexe. Car, dans le village de Samorogouan, les femmes sont les seules responsables des activités domestiques.

Durant la campagne agricole, les femmes consacrent plus de temps aux travaux champêtres. En effet, elles consacrent par jour 3,3 heures aux travaux champêtres de leurs époux et 1,5 heure dans leurs propres champs. Ces différences pourraient s'expliquer par l'importance des superficies des hommes et aussi l'obligation pour la femme de participer aux travaux champêtres de leurs époux en premier lieu, avant les leurs. Nos résultats confirment ceux de OUEDRAOGO (1987), qui explique la réduction du temps d'occupation des femmes pour les activités économiques par l'importance des travaux champêtres du ménage. Autrement dit l'augmentation des champs du mari se fait au dépens de la femme qui ne dispose plus du temps pour la réalisation de ses activités dans son propre champs et pour les activités commerciales.

En culture cotonnière, les femmes interviennent à plusieurs étapes techniques. Dans le coton Bt, le semis est réalisé à 56,34 % par les femmes, la fertilisation à 56,56 % et la récolte à 57,11 %. C'est la même tendance dans la culture du coton conventionnel où la femme participe à 52,8 % au semis, à 49,84 % à la fertilisation, à 40,12 % à la récolte, à 35,57 % au désherbage. Ces résultats sont comparables à ceux de DIALLO (2012), qui indiquent que les femmes assurent 70 % des opérations de semis, sarclages, binages et de récolte au Sénégal.

Les femmes interviennent dans la majorité des opérations culturales dans les champs cotonniers sauf au traitement insecticide du coton. Ce résultat est conforme à celui de SAMADOULOUGOU (2004), qui avait montré que compte tenu du fait de la toxicité des produits phytosanitaires, les femmes n'interviennent pas lors de leurs applications puisqu'elles sont parfois allaitantes, responsables de l'entretien des enfants et de la préparation des repas. Elles doivent prendre plus de précautions face aux produits chimiques.

La participation des femmes à la culture cotonnière dans le champ de son mari est très faiblement rémunérée. Elles ne perçoivent qu'une somme allant de 10 000 à 25 000 FCFA avec une moyenne 16 036 FCFA ce qui est relativement faible.

Les revenus des femmes proviennent en partie de l'agriculture. L'étude a montré que celles qui s'adonnent à la culture du coton obtiennent plus de revenu, à raison de 138 037,5 FCFA par an, ensuite le sésame avec 84 884 FCFA/an, suivi du soja (59 015 FCFA) et enfin les cultures vivrières (13333 FCFA). Ces résultats sont similaires à ceux de HOUINSA *et al* (2013), qui ont montré que les femmes qui cultivent le coton ont un revenu supérieur par rapport à celles qui produisent les céréales. Le recours des femmes aux cultures non vivrières est une stratégie de diversification des revenus. C'est ce que confirme l'étude de TARAMA (2010) en ce qui concerne le cas du sésame sur l'amélioration des conditions de vie des producteurs dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Le revenu des femmes qui pratiquent le commerce en plus de l'agriculture, est plus important que celui des autres. La pratique des activités génératrices de revenus (petit commerce) permet aux femmes d'accroître leurs revenus. Dans le village de Samorogouan, ces activités génératrices de revenu ne sont pas encore très bien développées, car très peu de femmes enquêtées pratiquent des activités secondaires (12,5 %). C'est généralement en saison sèche qu'elles sont actives pour l'exécution de ces activités qui génèrent un revenu important pour certaines femmes. Les revenus varient de 160 950 FCFA pour celles qui font l'agriculture et le commerce à 79 871 FCFA pour celles qui font uniquement l'agriculture. Ces résultats sont conformes à ceux de FURAHA *et al.* (2013) sur la contribution des activités non-agricoles sur le niveau de pauvreté des populations rurales. Il ressort de leur étude, que les ménages agri-commerçants sont moins vulnérables que les autres. La pratique du commerce en milieu rural, contribue énormément et efficacement à l'amélioration de la situation financière des populations.

Les résultats de l'étude, ont montré que l'agriculture contribue pour 49,62 % aux revenus des femmes. Pour le RGA (2012), le revenu des activités agricoles contribue pour 40 % des revenus des femmes. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que le commerce n'est pas encore développé dans la zone de Samorogouan, seulement 12,5 % de l'échantillon pratiquent les activités commerciales.

Le niveau d'accumulation de la richesse dépendant de leur degré de diversification des activités. Ainsi, les femmes qui pratiquent à la fois l'élevage, le commerce et l'agriculture sont les plus riches avec des biens accumulés d'un montant de 295 688 FCFA contre 242 405 FCFA pour celles qui font l'agriculture et l'élevage et 165 382 FCFA pour les femmes qui pratiquent uniquement l'agriculture. La diversification des activités contribue donc à l'amélioration de la situation économique des femmes. Cette richesse s'accroît au fur et à mesure que la femme vieillie en âge ; ce qui veut qu'elle a eu le temps d'accumuler les biens.

Les femmes dépensent leurs revenus dans le bien-être de leurs familles, dans l'alimentation et réinvestissent une infime partie dans les activités économiques. Ces résultats confirment également ceux de HOUINSA et *al.* (2013) qui indiquent que les revenus des femmes sont répartis entre l'autofinancement des activités génératrices de revenus, les dépenses obligatoires (alimentation, scolarisation, santé et contraintes socio-culturelles) et les dépenses non obligatoires (habillement, logement et transport). Ils sont aussi conformes à ceux de la RGA (2012) qui ont montré que les femmes consacrent une bonne partie de leurs revenus (à raison de 44,4 %) aux soins de la famille que sont l'achat des habits, l'alimentation et aux cérémonies. L'étude de ZALLE (2008) a montré que 55 % du revenu des femmes sont utilisés dans la consommation et 25 % dans l'investissement.

Le seuil de pauvreté est estimé à 130 735 FCFA par personne et par an. Comparativement à ce seuil l'étude a révélé que 41,25 % des femmes vivent en dessous de ce seuil, ce qui est inférieur au seuil de pauvreté national, qui est de 46,7 % (INSD, 2013). Selon le type d'activité, 50 % des femmes menant tous les trois types d'activités ont un revenu supérieur au seuil de pauvreté. Alors que, 32 % des femmes pratiquant l'activité agricole et l'élevage, et 63 % de celles qui font seulement l'activité agraire ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Ceci pourrait s'expliquer par la contribution des activités secondaires sur l'amélioration du revenu des femmes, surtout des cultures de rente. Malgré le fait que plusieurs femmes n'ont pas le contrôle de leurs revenus. Les femmes pratiquent des activités agricoles mais ont du mal à connaître la valeur du revenu obtenu de la vente de leur production.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude montre que les femmes ont en moyenne 18 heures de travail par jour et ce temps est reparti entre de nombreuses activités domestiques et économiques qui leurs procurent des revenus importants. Elles fournissent en effet une grande partie de la main d'œuvre familiale en prenant part activement aux travaux des champs collectifs familiaux, particulièrement dans les champs de coton. En outre, elles entretiennent leurs propres champs dans lesquels elles cultivent des spéculations agricoles qui leurs fournissent des condiments et même des revenus non négligeables. Elles font aussi de l'élevage et de la transformation des produits agricoles.

L'étude montre que la femme joue un rôle très important dans la production cotonnière car elle participe à toutes les étapes techniques de la production en dehors de la protection phytosanitaire. Ceci confirme notre deuxième hypothèse disant que la femme contribue plus à la culture du coton pour une maigre prime. Cela nous permet de nous demander : Quels travaux en culture cotonnière pour quel revenu pour la femme ?

L'étude montre que les femmes qui ont plusieurs activités notamment l'agriculture, élevage et commerce ont les meilleurs revenus et ont plus de richesse au point de vue du patrimoine accumulé. Ceci permet de dire que la diversification des activités pour la femme est un facteur d'amélioration de ses revenus. C'est également une bonne stratégie pour lutter contre la pauvreté. Ces résultats confirment notre troisième hypothèse.

L'analyse des résultats de la gestion du temps des femmes, fait ressortir des acquis qu'il convient de renforcer et des limites objectives qu'il faudrait corriger en vue d'une amélioration de la situation économique des femmes.

Travailler à renforcer le rôle de la femme dans les actions de développement est l'un des défis majeurs que le Burkina Faso est appelé à relever à court, moyen et long termes, s'il veut véritablement réaliser son développement durable. Au terme de cette étude, nous faisons les suggestions suivantes :

- mieux organiser le temps d'occupation de la femme à son profit ;
- assurer un meilleur accès au crédit et aux équipements à la femme pour la réalisation de ses multiples activités ;
- renforcer les capacités des femmes dans leurs domaines d'activités.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

BAD, 2015. *Autonomiser les femmes africaines, plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique*. Banque africaine de développement, Abidjan, 31p.

CHALEARD J-L., 2003. *Cultures vivrières et cultures commerciales en Afrique occidentale : la fin d'un dualisme ?* In « L'Afrique. Vulnérabilité et défis » Collection Questions de géographie, Editions du Temps, Nantes (France), p267-292.

DABAT M. H., YODA F., OUEDRAOGO D., et ZONGO M., 2012. *Les femmes bénéficiaires de l'économie marchande ? Aperçu de quelques filières agricoles au Burkina Faso*. Genre en action, Bordeaux, Lyon, 23p.

DEMBELE Y., 2010. *Cartographie des zones socio-rurales du Burkina Faso*. Faowater ; Ouagadougou, 70p.

FAO, 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le rôle des femmes dans l'agriculture* ; FAO ; Rome, 162p.

FURAHA G., MASTAKI L., et LEBAILLY P., 2013. *L'impact des activités non-agricoles sur la pauvreté et l'inégalité rurales*. Cas des groupements Bugorhe et Irhambi-katana (territoire de Kabare, province du Sud-kivu), 23p.

GUISSOU R., et ILBOUDO F., 2012. *Analyse des incitations et pénalisations pour le coton au Burkina Faso*. Série notes techniques, SPAAA, FAO, Rome, 43p.

GUISSOU R., ILBOUDO F., OULA D., DIENDERE A., et MOROU D., 2012 (b). *Analyse des incitations et pénalisations pour le sésame au Burkina Faso*. Série notes techniques ; suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAAA), FAO, Rome, 31p.

Thèses, mémoires et rapports

CEFCOD, 2013. *Situation de référence des principales filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques au Burkina Faso*. Version finale, Ouagadougou, 74p.

HOUINSA D., ALIDOU S., AFFOMAÏ Y. M., et YEHOUENOU L., 2013. *Etude-bilan de la contribution des femmes aux ressources des ménages*. Institut national pour la promotion de la femme, république du Benin, rapport final, 50p.

INSD, 2003. *La pauvreté en 2003. Ministère de l'économie et du développement, Burkina Faso*. Résumé du rapport, Ouagadougou, 3p.

INSD, 2013. *Annuaire statistique 2013*. Ministère de l'Economie et des Finances, Ouagadougou, 408p.

LANKOANDE G., D., MARADAN D., SANON K., THIOMBIANO T., et ZEIN K., 2011. *Analyse économique du secteur du coton. Liens pauvreté et environnement*. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, Rapport final, 58p.

MAHRH, 2008. *Evolution du secteur agricole et des conditions de vie des ménages au Burkina Faso*. Rapport final, 84p.

MPF, 2004. *Evaluation décennale de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing (Beijing + 10)*. Ministère de la promotion de la femme, Ouagadougou, 30p.

OUEDRAOGO D., 2012. *La vie socioéconomique des femmes productrices d'oignon dans l'Oudalan au Burkina Faso*. Comment mesurer les impacts ? Université de Ouagadougou, UFR/SH, mémoire de Master en innovation et développement rural (AGRINOVIA), 91p.

OUOBA R., TANI M., et TOURE Z., 2003. *Analyse stratégique des enjeux liés au genre au Burkina Faso*. Rapport final, 37p.

PCD, 2013. *Plan communal de développement de la commune rurale de Samorogouan*. Rapport final, 82p.

RGA, 2012. *Le rôle des femmes dans l'agriculture du Burkina*. Recensement Général de l'Agriculture. Rapport final, 77p.

RGPH, 2006. *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso*. Résultats Définitifs, Ouagadougou, 52p.

ROMERO A., BELEMVIRE A., et SAULIERE S., 2011. *Changements climatiques et femmes agricultrices du Burkina Faso*. Impact, politiques et pratiques d'adaptation. Rapport d'Oxfam, LA TERRE. La VIE. Le MONDE, Ouagadougou, 37p.

SANOOGO S., 2008. *Le sésame : une opportunité pour la diversification de la production agricole*. Université de Ouagadougou. Département de géographie. Mémoire de master de recherche en aménagement du territoire, Ouagadougou, 32 p.

TARAMA J., 2010. *Analyse de la rentabilité financière et économique de la filière sésame (Sesamum indicum. l) dans la région de la boucle du Mouhoun (Burkina Faso)*. Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, Diplôme d'ingénieur du développement rural, Sociologie et Economie rurales, UPB, Bobo-Dioulasso, 62p.

TETO A., et DOUIDICH M., 1999. *Les emplois du temps de la femme au Maroc*. Enquête national sur le budget temps des femmes. Rapport de synthèse, Vol n°2, Maroc, 45p.

TRAORE T., et SON B., 2009. *Plan stratégique de la filière sésame, Burkina Faso*, Secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles agricoles. Ministère de l'agriculture de l'hydraulique et des ressources halieutiques. Rapport final, Ouagadougou, 55p.

TOURE Z., 2008. *L'analyse de la situation du genre au CILSS*. Document final, 39p.

ZALLE A., 2008. *Etude de l'impact socio-économique de la production du beurre de karité sur les conditions de vie des femmes en milieu rural: cas de la région du centre sud du Burkina (pô)*. Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur du développement rural. Option: sociologie et économie rurales, UPB/IDR, Bobo-Dioulasso, 49p.

ZONGO S. A., 2013. *Analyse de l'impact socio-économique de l'entreprise de services et organisation des producteurs (esop) de Léo sur les producteurs de soja de la province de la Sissili*. Université de Ouagadougou, UFR/SH, mémoire de Master professionnel en innovation et en développement rural, 73p.

Articles

BARAKA S. P., MUSHAGALUSA B. A., LENGA N. A., MADI M. D., ILUNGA K. F., et NKULU M. F. J., 2015. *Genre et exploitations agricoles familiales en milieu rural au Katanga : étude de cas de Kipushi*. République Démocratique du Congo. International Journal of Innovation and Applied Studies Vol: 2028-9324, numéro 11 du 2 Mai 2015, p367-375. Consulté le 23/11/2015 sur <http://www.ijias.issr-journals.org>

CHARLIER S., 2007. *Les Femmes Contribuent à la Souveraineté Alimentaire*. In, S. Charlier Et G. Warnotte (Ed.) (2007). *La souveraineté alimentaire. Regards croisés* UCL/Presses Universitaires de Louvain et entraide et Fraternité, 11p.

DIALLO O. I., 2012. *Engagement féminin et agriculture vivrière familiale au Sénégal*. Colloque international : genre et agriculture familiale paysanne. Editions : Genre en Action, Bordeaux, 11p.

NELEN J., TRAORE N., et OUATTARA M., 2004 : *De la colonisation du vide à la concertation sur le plein. Réglementation de l'exploitation d'une zone pastorale à Samorogouan*, SNV (Organisation Néerlandaise de Développement), Burkina Faso. 54p.

NIYONKURU A., 2009. *Femme-agronomie-développement: le cas du Burundi*. TROPICULTURA, Echosud, Burundi, p253-256.

OUEDRAOGO J.B., 1987. *Rôle des femmes dans la production alimentaire et problèmes concernant leur participation plénière au développement rural du Burkina Faso*. Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. 23p.

SAMADOULOU GOU L., 2004. *Coton et organisations paysannes au Burkina Faso*. Organisations Inter-Eglises de Coopération au Développement, Pays Bas, 57p.

ANNEXE

A. Questionnaires sur le temps d'occupation et le revenu de la femme

Femmes, adaptation génétique et maîtrise technique de la production à la commercialisation dans la diversification des cultures non-vivrières en zones cotonnières (FAM/COMM)

Zone : Village :

Nom et Prénoms : Age :

Niveau d'instruction : Statut matrimonial :

Nombre d'enfants..... Statut foncier :

Culture principale : Superficie de l'exploitation/femme :

ACTIVITES DU REVEIL AU COUCHER DU SOLEIL

Activités	Début de l'hivernage		Durant saison des pluies (juin-septembre)		Durant la récolte (octobre-janvier)		De la récolte au début hivernage (février-avril)	
	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine
Réveil								
Pratique religieuse								
Balayage								
Corvée d'eau								
Chauffage de l'eau de bain								
Bain et soins de beauté								
Préparation petit déjeuner								
Petit déjeuner								
Préparation des enfants pour l'école								
Préparation de repas à vendre								
Vaisselle								
Lessive								
Transformation individuelle de produit								
Soumbala								
Beurre								
Dolo								
Ramassage/cueillette								
Ramassage de bois								
Artisanat (tissage, panier, natte, poterie)								
Soins aux personnes âgées								

Activités	Début de l'hivernage		Durant saison des pluies (juin-septembre)		Durant la récolte (octobre-janvier)		De la récolte au début hivernage (février-avril)	
	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine
Pratique religieuses								
Balayage								
Ramassage de bois								
Corvée d'eau								
Chauffage de l'eau de bain								
Bain des enfants								
Préparation petit déjeuner								
Petit déjeuner								
Préparation des enfants pour l'école								
Préparation de repas à vendre								
vaisselles								
Lessive								
Bains et soins de beauté								
Marché pour approvisionnements								
Marché pour vente								
Travaux aux champs du mari								
Travaux aux champs de la femme								
Vaisselle ente de la force du travail/manœuvre								
Passage au moulin								
Piler le mil								
Piler le sorgho								
Piler du maïs								
Couturière et coiffeuse								
Audition radio								
Réunion groupement								
Education								

Alphabétisation								
Transformation individuelle de produit								
Soumbala								
Beurre								
Dolo								
Artisanat (tissage panier, natte, poterie)								
Ramassage/cueillette								
Pêche								
Autre formes de distractions								
Repos maladie et soins								
Soins aux personnes âgées								
Voyage								
Visites								
Cérémonie et fêtes dans le village								

Activités	Début de l'hivernage		de Durant saison des pluies (juin-septembre)		Durant la récolte (octobre-janvier)		De la récolte au début hivernage (février-avril)	
	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine	Temps mis	Nombre de fois par semaine
Pratiques religieuses								
Balayage								
Corvée d'eau								
Ramassage de bois								
Préparation de repas à vendre								
Vaisselle								
Lessive								
Marché pour approvisionnement								
Marché pour vente								
Travaux aux champs du mari								
Travaux aux champs de la femme								
Vente de la force du travail/manœuvre								
Passage au moulin								
Piler le mil								
Piler le sorgho								
Piler le maïs								
chauffage de l'eau de bain								
bain des enfants								
Bain et soins de beauté								
préparation du repas du soir								
Dîner								

Couturière et coiffeuse								
répétition avec les enfants								
audition radio								
télévision/vidéo								
Réunion groupement								
Education/alphabétisation								
Transformation individuelle de produit								
Soumbala								
Beurre								
Dolo								
Ramassage/cueillette								
Pêche								
Artisanat (tissage panier, natte, poterie)								
Tissage								
décoration de maison								
Elevage								
Autres formes de distractions								
Repos maladie et soins								
Soins aux personnes âgées								
Voyage								
Visites								
Cérémonies et fêtes dans le village								

B. Questionnaire sur le revenu et sur les différents types d'activités des femmes

Identité de l'enquêtée

Nom Prénom village Admin_N 3 Admin_N2 Admin_N1

|| _____ || _____ || _____ || _____ || _____ || _____ ||

Sur son mari Nom Prénom Age Combien d'épouses ?

| _____ | | _____ | | _____ | | _____ |

Sur elle-même Age Niveau d'éducation 0Analphabète ; 1Primaire1 ; 2Primaire2 ; 3Primaire3 ; 4Primaire4 ; 5Primaire5

| _____ | | _____ | ; 6Primaire6 ; 7Secondaire1 ; 8Secondaire2 ; 9Secondaire3 ; 10Secondaire4 ; 11Lycée1

; 12Lycée2 ; 13Lycée3 ; 14Alphabétisé ; 15Ecole coranique ; 16Université

Du village? Marié en? Nb épouses déjà en place? | _____ | Nb garçons | _____ | Enfant plus âgé | _____ |

|oui| |Non| | _____ | Nb filles | _____ | Enfant plus jeune | _____ |

Sur ses cultures

A parcelle en saison des pluies?

Oui
Non

 Superficie ? Combien de temps | _____ | Quelles cultures?
| _____ | de la case (en H)? | _____ |

A parcelle en saison sèche?

Oui
Non

 Superficie ? Combien de temps | _____ | Quelles cultures?
| _____ | de la case (en H)? | _____ |

Sur ses biens

A

Oui
Non

 téléphone? A bétail?

Oui
Non

 A volaille?

Oui
Non

En ce moment quel est l'heure de coucher ?.....

Sur ses activités non agricoles

fait du commerce? Quelles transformations? *¹Gari de manioc, ² bière de mil, ³ galettes de mil, ⁴ galette de niébé,

Oui
Non

 fait transformation de

Oui
Non

 produit agricoles?

Oui
Non

⁵ galette de soja, ⁶ galette d'arachide, ⁷ biscuits de sésame. ⁸ huile de sésame, ⁹ huile d'arachide, ¹⁰ pâte d'arachide, ¹¹ lait de soja, ¹² fromage de soja, ¹³ moutarde de soja (soubala), ¹⁴ mélange farine pour bébé

Sur ses activités de commercialisation et ses revenus

Commercialise les produits des champs du mari? Oui Non

Bénéficie des revenus des champs du mari? Oui Non

en bénéficie sous quelles formes? _____

*1pagne, 2argent, 3autre cadeau, 4autre

Seule à commercialiser les produits de ses champs? Oui Non

Peut dire combien ses champs ont rapporté d'argent? Oui Non

Combien, l'an Dernier ? _____

Peut dire que tout l'argent gagné en une année de toutes ses activités? Oui Non

combien, l'an dernier ? _____

Peut dire, par la méthode des 10 cailloux, ce que les différentes activités ont rapporté l'an dernier?

Commerce Travail chez les autres Cultures Autres

_____||_____||_____||_____||

Par la même méthode, dire comment a été utilisé l'argent gagné ?

Aider le mari Aider ses parents Alimentation

_____||_____||_____||

Son habillement Donner aux enfants Epargne autres

_____||_____||_____||_____||

C. Questionnaire sur le système de culture

Spécifications 2014- 2015	superficie	revenu brute
Coton Bt		
Coton conv		
sésame		
soja		
Maïs		
Sorgho		
Mil		
Riz		
niébé		
arachide		

type de main d'œuvre	type coton	Nb actifs agric Hommes	Nb actifs agric Femmes	Nb actifs agric Enfants	NB Total Actifs
labour					
semis					
herbicidage					
buttage					
désherbage					
fertilisation					
traitement					
récolte					

D. questionnaires sur les biens de la femme

Biens	Nombres
Daba	
Machette	
Râteau	
Tronçonneuse	
Hache	
Brouette	
Charrette	
Bottes	
Véhicules	
Dispositif de séchage	
Vélos	
Téléphone	
Moto	

TABLE DE MATIERES

	Pages
SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
RESUME	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: REVUE DE LITTERATURE	5
1.1. EMPLOI DU TEMPS DE LA FEMME	5
1.2. ACTIVITES ET OCCUPATIONS DES FEMMES	5
1.2.1. Femmes et activités agricoles.....	5
1.2.2. Activités pastorales.....	6
1.2.3. Les activités de transformations des produits.....	6
1.2.4. Les activités commerciales	7
1.2.5. Les travaux domestiques.....	7
1.3. SOURCES DE REVENUS DES FEMMES.....	8
1.4. PARTICIPATION DE LA FEMME DANS LES CULTURES MONETAIRES.....	8
1.4.1. Le coton.....	8
1.4.2. Le sésame.....	9
1.4.3. Le soja.....	10
1.5. PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES CULTURES VIVRIERES ET MARAICHERES.....	10
1.6. PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES FILIERES FRUITS ET LEGUMES	11
CHAPITRE II: METHODOLOGIE	12
2.1. CADRE DE L'ETUDE.....	12
2.2. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	12
2.2.1. Choix de la zone d'étude.....	12
2.2.2. Situation géographique de la zone d'étude	12
2.2.2. Site de l'étude.....	13

2.2.3. <i>Caractéristiques physiques</i>	14
2.2.4. <i>Démographie</i>	15
2.2.5. <i>Les activités socio-économiques</i>	15
2.2.5.1. <i>L'agriculture</i>	15
2.2.5.2. <i>L'élevage</i>	16
2.2.5.3. <i>Les activités commerciales</i>	16
2.3. COLLECTE DES DONNEES	16
2.3.1. <i>La recherche bibliographique</i>	16
2.3.2. <i>Echantillonnage et taille de l'échantillon</i>	16
2.3.3. <i>Collecte des données</i>	17
2.3.4. <i>Traitement des données</i>	17
2.3.5. <i>Analyse des données</i>	18
CHAPITRE III : RESULTATS ET DISCUSSIONS.....	19
3.1. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES FEMMES ENQUETEES	19
3.1.1. <i>L'âge des femmes enquêtées</i>	19
3.1.2. <i>Niveau d'instruction des femmes</i>	20
3.1.3. <i>Situation matrimoniale des femmes, accès à la terre et aux équipements agricoles</i>	20
3.2. LES ACTIVITES DES FEMMES	22
3.2.1. <i>Les activités domestiques</i>	22
3.2.1.1. <i>Caractéristiques des activités domestiques</i>	22
3.2.1.2. <i>Répartition des activités en fonction de l'âge des femmes</i>	23
3.2.1.3. <i>Temps journalier et mensuel des activités des femmes dans les exploitations</i> 24	
3.2.2. <i>Les activités agro-pastorales</i>	26
3.2.2.1. <i>Répartition du temps d'occupation des activités agropastorales de la femme.</i> 26	
3.2.2.2. <i>Système de culture</i>	27
3.2.2.3. <i>La gestion des travaux champêtres</i>	28
3.2.2.4. <i>Répartition de la main d'œuvre en fonction du type d'opération</i>	28
3.2.2.5. <i>Les activités d'élevage</i>	30
3.2.3. <i>Les activités économiques et de transformation</i>	31
3.3. EVALUATION DES REVENUS DE LA FEMME.....	32
3.3.1. <i>Revenus des femmes</i>	32

3.3.2. Analyse du revenu total en fonction des activités secondaires	33
3.3.3. Analyse du revenu agricole en fonction des spéculations.....	34
3.3.4. Effet de la variation de la superficie sur le revenu agricole.....	35
3.3.5. Contribution des femmes à la prise en charge des familles	35
3.3.6. Compensations matérielles et financières	36
3.4. ETATS DES RICHESSES DE LA FEMME	37
3.4.1. Caractéristiques des biens	37
3.4.2. Effectif des animaux	38
3.4.3. Analyse de la richesse en fonction du type d'activité.....	39
3.4.4. Etats des d'accumulation des biens en fonction de l'âge.....	40
3.5. REVENU DE LA FEMME ET SEUIL DE PAUVRETE.....	40
3.6. DISCUSSION	42
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	45
BIBLIOGRAPHIE	46
ANNEXE	A